

Intempéries, un scénario qui se répète chaque hiver

Routes bloquées et villes isolées



Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3496 - Mardi 24 février 2015 - Prix : 10 DA

Justice à Béjaïa

Les robes noires paralysent les activités des tribunaux

Page 24



Madjer, Boulmerka et Morceli partenaires du développement du sport

Trois légendes sportives algériennes s'associent à Ooredoo

Conditions d'octroi de la publicité/«Il n'y a ni intimidation ni chantage» selon Joseph Ged

Page 2

Le nom et l'identification

Par Mohamed Habili

Tout récemment encore, Fawzi Rebaïne déniait le titre d'opposant, qu'ils se sont attribué, à trois des anciens chefs de gouvernement membres de la CNLTD, qui sont Mouloud Hamrouche, Ahmed Benbitour et Ali Benflis. Sans doute est-il surprenant que ce soit le chef d'un parti aussi minuscule que le AHD 54 qui décide qui est opposant et qui ne l'est pas. N'en déplaise à Rebaïne, on peut avoir été au pouvoir à un certain moment de sa carrière, et ensuite être passé dans l'opposition, non pour y végéter du reste, mais dans l'intention bien arrêtée d'en sortir le plus rapidement possible, pour revenir à son premier état, celui de tenant du pouvoir. A travers le monde, des gens qui avaient été au pouvoir, qui l'ont quitté, et qui aspirent à y retourner, il en est légion. Il est vrai que les personnes nommées par Rebaïne ne répondent pas vraiment à cette définition, en cela qu'ils avaient commencé par être cooptés par le pouvoir un peu par hasard, puis se sont retrouvés hors de lui du jour en lendemain, sans trop comprendre ce qui leur arrivait dans un cas comme dans l'autre. De sorte que le titre d'opposant malgré lui est celui qui conviendrait le mieux pour chacune d'entre elles. Sauf que ce titre ne figure pas dans le lexique politique le plus couramment employé. Il faut donc prendre chacun par le nom qu'il se donne à lui-même. Il se dit opposant ? Qu'à cela ne tienne, il faut le prendre pour ce qu'il se donne, ou du moins faire cette concession-là, seule façon d'ailleurs de l'amener dans un deuxième temps à mieux s'identifier.

Suite en page 3

Le 24 février otage des divergences politiques

Duel à distance entre pouvoir et opposition



La célébration de la journée du 24 février n'a jamais été aussi médiatisée et polémique comme cette année, ce n'est pas parce qu'il s'agit d'une date historique mais c'est le contexte dans lequel elle intervient qui lui donne un nouveau cachet.

Lire page 3

Une Algérie sans habitat précaire

Eradication de tous les bidonvilles à l'horizon 2016

Page 4



Littérature

Un colloque international sur Assia Djebar en préparation

Page 13

Intempéries, un scénario qui se répète chaque hiver

Routes bloquées et villes isolées

■ Ces histoires d'intempéries en Algérie ont un goût de déjà vu puisqu'il n'y a pas une année qui passe sans que le pays ne coule sous les eaux dès les premières averses. Infrastructures adéquates inexistantes, villes paralysées, routes bloquées, habitants indignés, le même scénario se répète chaque saison hivernale. Il n'aura fallu que quelques jours d'averses et de neige pour que des villes se retrouvent isolées.

Par Meriem Benchaouia

Bien installé depuis déjà quelques semaines, le mauvais temps persiste notamment sur les régions du Centre et de l'Ouest. Les importantes chutes de neige n'ont pas été sans conséquences. Plusieurs axes routiers ont été fermés, hier, à la circulation et des centaines d'automobilistes se sont également retrouvés coincés sur les routes. Ces histoires d'intempéries en Algérie ont un goût de déjà vu puisqu'il n'y a pas une année qui passe sans que le pays ne coule sous les eaux dès les premières averses. Infrastructures adéquates inexistantes, villes paralysées, routes bloquées, habitants indignés, le même scénario se répète chaque saison hivernale. Il n'aura fallu que quelques jours d'averses et de neige pour que des villes se retrouvent isolées. Et comme chaque année, les différents dégâts causés par les intempéries montrent clairement la faiblesse des infrastructures adéquates pour gérer ce genre de phénomène. D'ailleurs, les

services de la Gendarmerie nationale sont intervenus dans plusieurs wilayas pour le sauvetage de personnes restées bloquées à bord de leurs véhicules immobilisés par la neige. Le blocage des routes est dû à l'amoncellement de la neige notamment dans les wilayas de Tizi Ouzou, Bouira et Médéa, a-t-on précisé. A Tizi Ouzou, la route est fermée au niveau de la RN 15 reliant Tizi Ouzou à Bouira, au col de Tirourda, commune d'Iferhounène, de la RN 33 entre Tizi Ouzou à Bouira, près de l'ancien stade Boussoule, commune d'Aït-Boumahdi. La RN 30 reliant Tizi Ouzou à Bouira, au Col Tizi Tirkabine, commune d'Iboudrarène et le CW 253, entre Illiten à Chellata, dans la circonscription communale d'Illiten, sont également impraticables. La wilaya de Bouira a vu, elle aussi, la fermeture de ses RN 15 reliant Bouira à Tizi Ouzou, au Col Tirourda, commune d'Aghbalou, la RN 30 reliant Bouira à Tizi Ouzou, au lieu dit Tizi-N'koulou, commune de Saharidj, la RN 33, reliant Bouira à Tizi Ouzou à Tikjda, commune d'El-Asnam et la RN 62, reliant Bouira à Médéa aux PK 101 et 117, sur une distance de 16 km, dans la circonscription de Sour-El-Ghozlane. Deux de ces chemins de wilaya sont aussi, concernés par la fermeture: le CW 12, entre les communes de Dechmia et Ridane, sur une distance de 20 km et le CW 06, reliant Aït-Laâziz à Boghni (Tizi Ouzou), du PK 10 au 13, dans la circonscription de Aït-Laâziz. Dans la wilaya de Médéa, plusieurs routes nationales et CW la reliant aux wilayas de Djelfa, M'sila et Blida, restaient fermées à la circulation, selon la même source. À Béjaïa, ce sont la RN 12, reliant Béjaïa à Tizi Ouzou, à



P.V/D.R.

hauteur du village Aghoulad, commune d'Adekar, la RN 26 A, reliant Béjaïa à Tizi Ouzou, au col de Chellata, la RN 106, reliant Béjaïa à Bordj-Bou-Arréridj, sur une distance de 12 km dans la circonscription communale de Boudjellil qui sont fermées. Il s'agit également du CW 07, reliant Tazmalt à Béni Mellikèche, à hauteur du village Aguntour, commune de Béni Mellikèche, du CW 15 reliant Béjaïa à Bouira, dans les circonscriptions communales de Béni-Mellikèche et Sidi-Ayed et du CW 159, reliant

Chellata à Ouzellaguène, à hauteur du village Allma, commune de Chellata. Même situation à Bordj-Bou-Arréridj qui a vu, elle aussi, sa RN 76 reliant Bordj-Bou-Arréridj à Sétif, à hauteur du village Lamdafea commune de Djaâfra, son CW 43, reliant Djaâfra à El-Main, au lieu dit Boukhtala, commune de Djaâfra, et du CW 44, reliant Djaâfra à Ouled-Dahmane, au lieu dit Taâroussine commune de Djaâfra, fermés à la circulation.

M. B.

Retrait de documents administratifs

Un guichet spécial dans les communes du Sud

UN GUICHET spécial sera installé dans les communes des wilayas du sud du pays pour le retrait de documents administratifs, a annoncé lundi un communiqué du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales. «Dans le cadre de la poursuite des efforts visant à améliorer le service public et rapprocher l'administration du citoyen, le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales porte à la connaissance des citoyens et citoyennes résidant dans les wilayas du Sud qu'un guichet spécial sera installé dans toutes les communes concernées», a indiqué le communiqué. Ce guichet permettra aux citoyens de retirer les documents administratifs suivants : carte d'identité nationale, permis de conduire, carte grise, passeport biométrique, a précisé la même source. Les citoyens «pourront retirer l'ensemble de ces documents à partir de ce guichet spécial, disponible au sein de la commune de leur résidence, ce qui permettra un gain de temps et l'allègement de leurs contraintes», a expliqué la même source. Ce service «évitera aux citoyens les long déplacements, vu les distances entre les différentes communes de résidence des citoyens et les daires des wilayas du Sud», a assuré le ministère.

Slim T./APS

- Madjer, Boulmerka et Morceli partenaires du développement du sport - Trois légendes sportives algériennes s'associent à Ooredoo



Oreedo a annoncé hier un nouveau partenariat avec trois icônes sportives algériennes : Rabah Madjer, Hassiba Boulmerka et Nourdine Morceli. Ces ambassadeurs s'associent à l'opérateur mobile pour le développement du sport national et pour «l'Algérie qui gagne».

Le directeur général d'Ooredoo, Joseph Ged a annoncé hier, à l'hôtel Sheraton, que Hassiba Boulmerka, Nourdine Morceli et Rabah Madjer seront les trois ambassadeurs de l'opérateur téléphonique et participeront activement «au développement» de la stratégie sportive de l'entreprise pour «continuer à assumer au mieux son rôle de premier partenaire du sport national». Il ne s'agit pas seulement d'ambassadeur, «mais des acteurs dans la stratégie de sport et son développement» explique t-il. «Ces légendes de sport national ont démontré un modèle de réussite. Ils ont gagné dans un contexte difficile. Ils connaissent bien les enjeux. Ils sont arrivés à

gagner. Nous allons travailler avec eux d'une manière structurée pour développer le sport». L'annonce s'est faite en présence de trois sportifs en question et des invités du monde du sport. Le DG directeur a par ailleurs indiqué que chacun de ses sportifs de renom a démontré que rien n'est impossible à l'image d'Ooredoo qui, selon lui, s'est imposé comme le

«leader technologique des télécommunications». Pour Joseph Ged, ce partenariat «confirme» le statut d'Ooredoo de premier

partenaire du sport en Algérie. «C'est avec beaucoup d'émotion et de fierté que nous accueillons ces trois champions d'exception dans la grande famille Ooredoo pour œuvrer avec eux au développement pérenne du sport en Algérie pour les jeunes talents du football et des autres disciplines», conclura-t-il. Pour sa part Rabah Majer s'est dit honoré d'apporter sa contribution aux côtés d'Ooredoo pour ouvrir ensemble pour le développement du sport algérien. «Je connais le potentiel des jeunes footballeurs et je suis impatient de partager avec eux mon expérience et mes conseils. C'est une vraie chance qu'une entreprise citoyenne comme Ooredoo mette autant d'efforts et de moyens pour soutenir et encourager les jeunes sportifs», pour leur part les deux athlètes Hassiba Boulmerka et Nourdine Morceli ont souligné d'être honorés de travailler avec Ooredoo dans l'optique du développement du sport.

Yasmine Ayadi

Conditions d'octroi de la publicité à la presse

«Il n'y a ni intimidation ni chantage» selon Joseph Ged

LORS de la conférence de presse tenue hier en marge de la signature du partenariat avec les trois icônes du sport national, le directeur général d'Ooredoo n'a pas manqué de répondre à la question pourtant sur la polémique concernant les conditions d'octroi de la publicité à la presse. «La liberté de la presse et des annonceurs sont indissociables. Il n'y a ni intimidation ni chantage.» «Ceux qui veulent faire l'amalgame qu'ils le fassent, il s'agit des attaques personnelles qui sont diffamatoires», a-t-il déclaré. Nous n'avons aucune distinction entre les organes du paysage médiatique. Notre base est la non-diffama-

tion et le respect de la loi. a-t-il déclaré estimant qu'«il n'y a pas de polémique». «La publicité est une action commerciale. J'ai annoncé la stratégie qui se base sur nos valeurs de placement de publicité. Nous sommes un annonceur libre, et nous sommes les premiers à respecter la ligne éditoriale de chaque média» a énoncé le DG d'Ooredoo. Il y a lieu de rappeler que ces propos font suite à sa déclaration faite mercredi dernier annonçant «qu'Ooredoo ne s'associerait pas aux médias qui lancent des attaques personnelles ni envers l'Algérie ni envers le pays d'où a commencé l'aventure Ooredoo, le Qatar.»

Yasmine Ayadi

Le 24 février otage des divergences politiques

Duel à distance entre pouvoir et opposition

■ La célébration de la journée du 24 février n'a jamais été aussi médiatisée et polémique que cette année, ce n'est pas parce qu'il s'agit d'une date historique mais c'est le contexte dans lequel elle intervient qui lui donne un nouveau cachet.



Sous le signe du Non à l'exploitation du gaz de schiste

Par Nacera Chennafi

Célébrer le 24 février pour commémorer le double anniversaire de la création de la Centrale syndicale et surtout la nationalisation des hydrocarbures n'a jamais intéressé, ni la classe politique, ni la société civile et le simple citoyen en Algérie. Cette journée a été depuis des années célébrée dans un cadre officiel animé par le pouvoir et l'Union générale des travailleurs algériens en choisissant une ville bien précise pour tenir généralement un discours de nationalisme. Car, la nationalisation des hydrocarbures reste une décision historique du temps du défunt président Houari Boumediène, que tous les présidents ont célébrée après lui.

Cependant pour ce 24 février 2015, les données politiques, économiques et sociales sont différentes, ces données ont créé un duel à distance entre le

pouvoir représenté par le gouvernement et les partis «*alliés du pouvoir*» et une opposition qui cherche à s'imposer en profitant d'un contexte qui a l'air «*favori*» même si l'enjeu de la mobilisation reste majeur pour les deux camps.

Il y a presque deux mois, la ville d'In Salah et d'autres régions du Sud algérien, comme Ouargla, est entrée dans une phase d'ébullition à cause du lancement d'un puits d'«*exploration*» de gaz de schiste.

Du côté du mouvement citoyen, aujourd'hui, In Salah et d'autres villes du Sud maintiennent leur mouvement de protestation pour dire non à l'exploitation du gaz de schiste malgré toutes les assurances données par le gouvernement. Ce mouvement s'attend à une décision ferme de la part du président de la République pour mettre fin à toute exploration et exploitation de gaz de schiste. Il s'agit bien d'un mouvement citoyen qui se démarque de toute récupération

politique. Dans ce contexte, les parlementaires et les partis politiques qui se sont déplacés à In Salah n'ont pas eu l'écho favorable car le fossé creusé entre la population et la classe politique existe depuis maintenant des années. Il faut dire que la question de l'exploitation du gaz de schiste a été adoptée par les parlementaires en 2013 dans le cadre de la nouvelle loi sur les hydrocarbures, puis confirmée dans la loi de finances de 2015 mais aucun parti ou député n'a bougé le petit doigt et il aurait fallu découvrir le puits de In Salah suivi d'un mouvement de la population pour voir des partis monter au créneau pour dénoncer l'exploitation du gaz de schiste à l'exception de quelques leaders et économistes qui avaient appelé à tenir un débat national sur le sujet. D'autre part, cette colère sociale «*légitime*» des citoyens de In Salah qui affichent leur peur par rapport aux conséquences de l'exploitation du gaz de schiste intervient dans un

contexte politique particulier. Presque une année depuis, la présidentielle du 17 avril, une partie de l'opposition ne veut toujours pas reconnaître le régime actuel. Pour se faire entendre, elle s'est regroupée dans une coordination pour les libertés et la transition démocratique, puis a tenu son fameux regroupement de l'opposition à Zéralda et enfin la naissance de l'Instance de concertation et de suivi (Icso). Celle-ci regroupe notamment, les initiateurs de la CLTD, à savoir, le RCD, MSP, Ennahdha, El Adala, Dji I Djadid et l'ancien chef du gouvernement Ahmed Benbitour et d'autre part, il y a le pôle du changement de Ali Benflis entouré de 13 formations politiques dont, El Islah et Fadjr Djadid.

Dans une réunion qui les a regroupés dimanche, un appel a été lancé aux Algériens pour participer à des manifestations ce 24 février contre le gaz de schiste et être solidaires avec les habitants d'In Salah. L'opposition compte tenir un sit-in aujourd'hui à la Grande Poste à Alger pour dire «*Non à l'exploitation du gaz de schiste*», «*Le gaz de schiste est une affaire nationale*» et «*La souveraineté nationale est une ligne rouge*». Un travail de proximité est aussi lancé dans d'autres wilayas.

D'un autre côté, il y a le pouvoir qui se mobilise pour la journée d'aujourd'hui. Dans ce cadre, le Premier ministre Abdelmalek Sellal est attendu aujourd'hui à Arzew (Oran). Une occasion pour le gouvernement de se prononcer une nouvelle fois sur la question du gaz de schiste et mettre fin à la colère sociale qui pourrait avoir une autre tournure. Sellal sera aux côtés du Sg de la Centrale syndicale et même les partis du pouvoir seront sur le terrain aujourd'hui, c'est le cas du Sg du FLN, Amar Saadani annoncé au complexe d'El Hadjar d'Annaba.

N. C.

Lire également en page 6

LA QUESTION DU JOUR

Le nom et l'identification

Suite de la page une

C'est ainsi qu'il a suffi que le parti de Benflis, Talaoui El Houriat (on aurait pu faire plus simple) s'est vu autoriser à tenir son congrès constitutif pour que nous en sachions plus sur lui. Ainsi donc, il appartient au courant national démocrate, son projet est la construction d'un Etat social et démocratique, dans le cadre des valeurs islamiques. C'est Ali Benflis lui-même qui dans un entretien à «*El Watan*» donne toutes ces précisions, les unes aussi révélatrices et définitives que les autres. On se prend aussitôt à se dire qu'à tout prendre Rebaine pourrait bien avoir eu raison, même s'il a été expéditif, et qu'il se soit pris pour la référence à l'aune de laquelle on devrait attribuer ou refuser le titre d'opposant. En effet, le courant dont se réclame le parti de Benflis est si peu dans l'opposition qu'en réalité il est au pouvoir. Mieux, il a toujours été au pouvoir. Pis encore, si l'on peut dire, il s'y présente sous une double espèce, sous une double incarnation autrement dit, en tant que FLN et en tant que RND. Selon toute vraisemblance, le RND est le nom que le FLN se serait donné s'il n'était pas déjà pris, par le parti de ce nom, celui-là même à la tête duquel se trouve actuellement Abdelkader Bensalah, par ailleurs président du Sénat. A l'inverse, le FLN est le nom que le RND aurait sans doute revêtu s'il était apparu non en 1996, mais en 1954. D'une certaine façon, Moussa El Hadj et El Hadj Moussa, sauf qu'en l'occurrence les deux semblables portent deux noms différents. Et sauf que, deuxième complication, un groupe déclinant la même identité politique entend se substituer aux deux, vu qu'il se pose en s'opposant. Les valeurs politiques de Talaoui El Houriat sont au pouvoir, mais pas lui, qui se réclame non sans conviction de l'opposition. Autant dire qu'en tant que parti c'est à lui-même qu'il s'opposera une fois qu'il se sera constitué en bonne et due forme, ce qui n'est pas encore fait. Toutes ces difficultés se dissipent si l'on s'avise que ce nouveau parti n'en est pas un en réalité, mais l'autre nom de son fondateur, Ali Benflis, qui lui effectivement appartient à la même famille politique que le président de la République, le Premier ministre, ainsi que tous ceux qui exercent ou ont exercé le pouvoir. Conscient de cette difficulté d'identification, Ali Benflis l'a balayé dans le même entretien d'un revers de la main en disant qu'en cette matière, le critère ce ne sont pas les professions de foi mais les programmes, et le sien ne pourra que différer le moment venu de celui du pouvoir en place. Affaire à suivre, donc.

M. H.

Le ministère de l'Intérieur proposera l'annulation de la concession

Fin du racket sur les plages ?

Le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales va proposer prochainement au gouvernement d'annuler les contrats de concession des plages, a annoncé lundi à Oran un directeur central au ministère, Khaldi Taha Haydar.

«*Nous allons proposer au gouvernement de ne plus autoriser la concession des plages et d'annuler les contrats existants*», a indiqué le même responsable, lors d'une rencontre régionale, organisée dans le cadre des préparatifs de la prochaine saison estivale.

«*Nous avons constaté une grande anarchie dans l'exploitation de ce type de conces-*

sion des plages, qui relèvent du domaine public et dont l'accès est censé être gratuit à tous les citoyens», a-t-il soutenu, déplorant «*une réalité inacceptable*» dans l'exploitation des plages loin des normes requises.

Dans ce cadre, la tutelle instruira, entre autres, les walis à geler les opérations de concession de plages au titre de la saison estivale 2015, en attendant la tenue des réunions prévues pour examiner la proposition d'annulation des concessions.

Concernant les recettes recouvertes par les communes côtières, au titre de la concession des plages en 2014, les résultats ont été en-deçà des projections, a-t-on estimé. Les

trésors communaux des 14 wilayas côtières n'ont engrangé que 113 millions de DA, a relevé le même responsable.

Dans ce sens, il a indiqué qu'une étude, élaborée par le ministère de l'Intérieur, a montré que l'activité de la concession des plages ainsi que les prestations fournies au niveau de ces sites balnéaires pouvaient générer, à titre approximatif, des recettes de plus de 275 milliards de DA, en prenant en considération le nombre de plus de 110 millions d'estivants, enregistré l'année dernière par les services compétents.

Hani Y./APS

Tizi-Ouzou

Le barrage de Taksebt déborde

LE BARRAGE Hydraulique de Taksebt dans la wilaya de Tizi ouzou a, hier lundi, fait le plein à la suite des dernières fortes chutes de pluies et de la neige qui se sont abattues sur la région. En effet, selon la direction locale des ressources en eau, le taux de remplissage dudit barrage a atteint les 100 % soit 181 millions de mètres cube (m³). Selon les indications fournies par la même direction, ce grand barrage a reçu durant la période du 1 au 23 février couvrant un apport supplémentaire en eau de l'ordre d'un peu plus de 6 millions m³, soit un surplus de près d'un million de mètres cubes par rapport à la capacité initiale de stockage de cet ouvrage hydraulique. Les responsables du barrage sont même contraints de faire des lâchers de quantité d'eau vers l'oued du Sébaou ô combien bénéfique pour la nappe phréatique. Pour rappel, cette infrastructure hydraulique assure l'alimentation en eau potable des populations des wilayas de Tizi Ouzou, Boumerdès et Alger avec un débit quotidien pouvant atteindre les 500 000 m³.

Hamid Messir

Tissemsilt

Neuf blessés dans une collision entre deux véhicules

NEUF personnes ont été blessées, dont deux grièvement, dans une collision entre deux véhicules, survenue lundi à Tissemsilt, a-t-on appris auprès du chargé d'information à la direction de la Protection civile. L'accident s'est produit à proximité de la région de Sidi Berradjâ sur le tronçon de la RN 14 reliant les communes de Youssoufia à Theniet El Had, lorsqu'un taxi, à son bord sept passagers, est entré en collision avec un véhicule touristique à son bord deux passagers. Les agents de la Protection civile ont transporté les blessés, dont deux présentant de graves blessures, vers le service des urgences de l'Établissement public hospitalier de Theniet El Had.

Deux blessés sont gardés en observation alors que les autres ont quitté le service des urgences après avoir reçu les soins nécessaires.

Une couche de verglas, qui s'est constituée sur la route nationale précitée suite à la chute de neige serait à l'origine de cet accident, a-t-on indiqué.

T. R.

Une Algérie sans habitat précaire

Eradication de tous les bidonvilles à l'horizon 2016

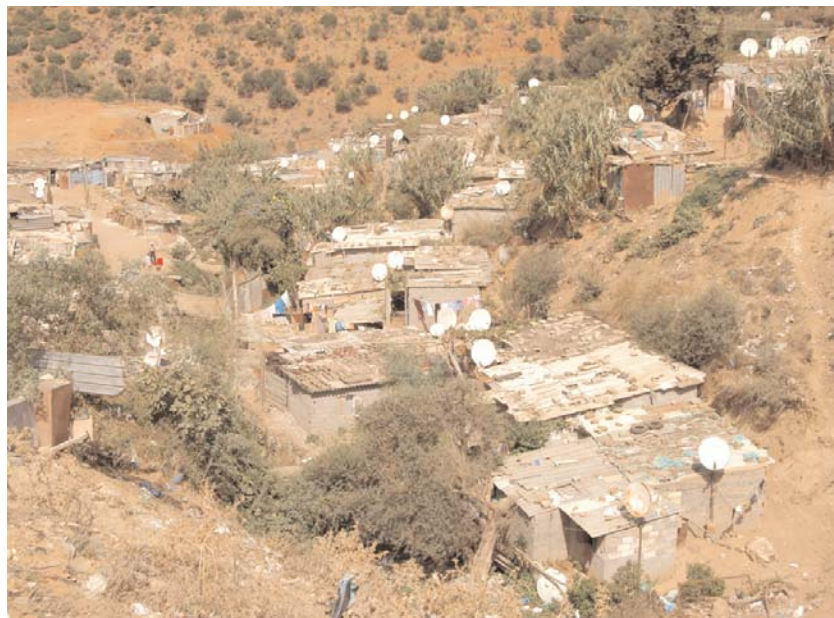
■ Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelmadjid Tebboune, a annoncé, lundi depuis Ghardaia, la détermination des pouvoirs publics à résorber l'habitat insalubre et d'en finir définitivement avec les bidonvilles à l'horizon 2016, à travers le pays.

Par Sarah Harchaoui

Cet engagement de l'Etat pour l'éradication de l'habitat précaire et des bidonvilles dans le pays est «visible» dans les différentes agglomérations, à travers différentes opérations de recasement des habitants de ces lieux insalubres et la récupération du foncier pour la réalisation de projets d'utilité publique ou des espaces verts et récréatifs, a déclaré Tebboune. «La poursuite de l'opération de traitement et d'élimination définitive du problème des bidonvilles dans nos agglomérations, particulièrement les grandes villes telles qu'Oran, Annaba, Alger et Constantine, permettra de déclarer, dans les délais fixés, l'Algérie comme un pays sans bidonvilles», a-t-il affirmé. Pour rappel l'éradication des bidonvilles a débuté juin 2014.

Le ministre a souligné qu'un logement attribué pour chaque citoyen est l'une des priorités du programme du président de la République,

Abdelaziz Bouteflika, et de la politique gouvernementale, en vue d'améliorer les conditions de vie du citoyen, a souligné le ministre, assurant encore une fois que les différents programmes et projets du secteur de l'habitat seront concrétisés sur le terrain, en dépit de la baisse du prix du baril de pétrole. Actuellement, les logements sont construits avec des matériaux produits en Algérie, avec



Ph/Le Jour

un taux d'intégration estimé à 70%, et seul un déficit de près de deux millions de tonnes de ciment est enregistré, a-t-il fait savoir en rassurant. Qu'à l'horizon 2016, six nouvelles cimenteries entreront en service et permettront d'assurer une autosuffisance en cette matière. Le ministre a aussi saisi l'occasion pour rappeler les principaux résultats des efforts déployés dans le domaine du logement, assurant, à ce propos, que «la

crise du logement en Algérie sera éradiquée à l'horizon 2019». «Aujourd'hui, la politique que nous menons concourt à l'amélioration sensible des conditions de vie des Algériens et de leur environnement dans les différentes villes, et même les localités les plus reculées», a-t-il soutenu, signalant que le gouvernement a entrepris une série de mesures à même de renforcer l'offre d'habitat et d'éliminer le déficit.

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville a clôturé sa visite de travail dans la wilaya de Ghardaïa par une rencontre avec les élus et les responsables locaux du secteur, au cours de laquelle il a appelé à accélérer le rythme de réalisation du logement et à veiller au respect de l'architecture locale et à l'attractivité des villes et agglomérations en développant la solidarité sociale et urbaine

S.H/APS

Arnaque à Bouchaoui

Une anarchie qui fait fuir les visiteurs

La forêt de Bouchaoui est considérée comme destination privilégiée des Algérois, en quête de verdure, de calme, et surtout d'un oxygène pur et revigorant. Les Algérois s'engagent à y aller pour se distraire, se promener, et pour se balader, notamment les promenades à cheval pour ceux qui ont les moyens. Une fois arrivés, les propriétaires des chevaux commencent le harcèlement, ils entourent les visiteurs et commencent à lancer des prix par ici et par là le coût de la balade coûte entre 50 et 300 DA, mais il y en a ceux qui font arnaquer les gens de façon flagrante 500 à 1000 DA et parfois même 10 000 DA pour les étrangers touristes, ils profitent de leur ignorance du prix

de balade. Au cours de notre visite à Bouchaoui nous avons vu une femme avec ses enfants, venue de France pour passer des vacances, qui avait l'air furieuse et attristée par le prix que le propriétaire lui a exigé, interrogée, la dame nous confie qu'une fois descendue de la voiture, les propriétaires des chevaux lui ont «pris» ses enfants, et les ont fait monter sur leur chevaux, et ont commencé la balade sans son accord; «j'ai vu mes enfants s'éloigner de moi, je les ai suivis jusqu'à ce qu'il se sont arrêtés, là un des propriétaires m'a demandé de le payer, quand j'ai demandé quel était le prix de cette balade, il m'a informé que c'était 2 500 DA», «cette somme pour une simple promenade de 2 km

sans mon accord, c'est de l'abus pur et simple». Cependant, la dame a fait appel à la gendarmerie pour faire part de cette anarchie et arnaque. Un vendeur de thé nous a souligné que ces propriétaires de chevaux commencent ce genre d'arnaque régulièrement surtout sur les touristes, il nous a appris qu'il y a une semaine un Syrien a subi une telle arnaque, «une promenade de 1h30 lui a coûté 50 000 DA».

Une anarchie totale envahissant la forêt de Bouchaoui, qui, fera éloigner et le peu de touristes de notre pays. Les propriétaires de chevaux, du moins certains font la loi, dans un Etat qui manque de rigueur.

Sarah Harchaoui

Accident du 23 février 1998 à Melbou

Un hommage aux victimes observé

Lassociation culturelle et touristique de la localité ainsi qu'un collectif de citoyens ont rendu hommage hier aux victimes du tragique accident du 23 février 1998. Pour rappel, un bus plein de voyageurs dont la majorité était des stagiaires au CFFA

de Ziama Mansouriah avait fait une chute du haut des falaises de la corniche entre Melbou et Ziama Mansouriah au lieu-dit El Maâdhen, au cours d'une journée pluvieuse. Le chauffeur du bus avait perdu le contrôle de son véhicule. Une quarantaine

de victimes dont plus d'une trentaine étaient natifs de Melbou ont perdu la vie. Plusieurs corps avaient disparu dans la mer qui était très agitée ce jour-là. Hier, l'association, des citoyens de Melbou se sont déplacés sur les lieux de l'accident avec les

familles des victimes où une minute de silence a été observée. Une gerbe de fleurs a été aussi déposée sur la stèle érigée à la mémoire de ces victimes. Un cross a eu lieu et une finale d'un tournoi a été organisée en hommage à ces victimes. **H.C.**

Industrie

Création de douze nouveaux groupes industriels publics

■ Douze groupes industriels ont été mis en place, hier à Alger, par le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesslem Bouchouareb, dans le cadre de la réorganisation et de la relance du secteur public marchand industriel (SPMI).



Ph/B. Mehdjil, A.

Par Souad I.

Ces douze groupes, créés à partir des 14 Sociétés de gestion des participations de l'Etat (SGP), se composent de sept groupes nouvellement créés et de cinq autres déjà existants. Les 7 nouveaux portent sur les filières, respectivement, de l'agro-industrie, des industries chimiques, des équipements électriques, électrodomestiques et électroniques, des industries locales, de la mécanique, des industries métallurgiques et sidérurgiques et des

textiles et cuirs. Quant aux 5 groupes déjà existants, il s'agit de la Société nationale des véhicules industriels (Snvi), du groupe industriel des ciments d'Algérie (Gica), du groupe pharmaceutique Saïdal, de la Société nationale des tabacs et allumettes (Snta) et de Manadjim Aldjazair (Manal). Le nouveau schéma du SPMI englobe aussi des entreprises déjà existantes dans le portefeuille du ministère: L'entreprise d'études et conseils en financement pour l'industrie (ECOFIE), chargée de la consolidation d'agréats économiques du secteur public marchand

pour le compte du gouvernement, ainsi que quatre SGP de zones industrielles qui gèrent pour le compte de l'Etat les titres de 32 entreprises. Longuement réfléchi, la reconfiguration du SPMI a été définitivement fixée par le Conseil des participations de l'Etat (CPE) en août 2014 et se décline aussi par le rattachement d'entreprises relevant d'autres secteurs au ministère de l'Industrie et des Mines. C'est ainsi qu'il a été rattaché à ce ministère la SGP-Cegro (céréales) qui relevait du ministère de l'Agriculture, et l'Entreprise nationale de construction de

matériels et équipements ferroviaires (Ferrovia) qui dépendait du ministère des Transports. «Le choix de la création des groupes par fusion-absorption des SGP trouve sa raison notamment, dans la recherche de la valorisation des compétences qu'elles recèlent, leur rentabilisation et la fin de l'éparpillement des compétences», expliquent les concepteurs de cette réorganisation.

Des contrats de performance pour les dirigeants des groupes

S'agissant du rôle assigné à ces groupes, ils ont pour mission de rentabiliser financièrement les fonds publics investis en eux, de multiplier les activités au plan national, notamment du fait de l'initiative privée, par une demande croissante de sous-traitance et par l'encouragement de l'investissement dans la filière concernée. De même, ils doivent devenir un «moteur» de l'internationalisation de l'entreprise algérienne par l'extension de ses marchés et activités à l'international emmenant, dans son sillage, les PME publiques et privées. Quant aux missions des dirigeants de ces groupes industriels, ils auront une feuille de route «claire» consistant en la mise en place de l'organisation du groupe, la proposition de modifications et l'incorporation d'activités connexes de métiers ou de filières, en identifiant les activités nécessitant impérativement un partenariat. Les équipes managériales seront recrutées sur les seuls critères de compétence et soumises à des contrats

de performance avec toute la liberté d'initiative dans le cadre d'un mandat de gestion définissant clairement le rôle de chacun des organes sociaux de l'entreprise. A propos de la présidence de l'assemblée générale des groupes industriels, elle est assurée par le ministre de l'Industrie et des Mines. Chaque groupe industriel sera géré par un conseil d'administration incluant un représentant de la banque de domiciliation du groupe et ouvert à des compétences externes, notamment des experts. S. I.

Changes L'euro baisse avant le programme de réformes du gouvernement grec

L'EURO reculait face au dollar hier, avant la présentation d'un programme de réformes par le gouvernement grec afin d'obtenir une extension pour le financement de son économie. La monnaie unique européenne valait 1,1309 dollar, contre 1,1381 dollar vendredi. La devise européenne baissait face à la monnaie japonaise, à 134,76 yens contre 135,51 yens vendredi. Le dollar progressait face à la devise japonaise, à 119,11 yens contre 119,03 yens la veille. L'euro avait repris un peu de terrain vendredi après l'obtention d'un accord entre le nouveau gouvernement grec et ses créanciers. La zone euro a en effet décidé de prolonger de quatre mois le plan d'aide financière de la Grèce, conclu auprès de l'Union européenne (UE), de la Banque centrale européenne (BCE) et du Fonds monétaire international (FMI), à condition qu'Athènes présente d'ici lundi une liste de réformes. Le gouvernement grec doit donc présenter d'ici lundi soir un programme de réformes pour décrocher le feu vert de la zone euro pour l'extension de quatre mois du financement de son économie. De plus, le programme de la BCE, qui va acheter à partir du mois prochain plus de 1 000 milliards d'euros d'actifs, dont de la dette souveraine, devrait peser sur les cours de la monnaie unique. La livre britannique montait face à la monnaie unique européenne, à 73,63 pence pour un euro, mais reculait face au dollar, à 1,5360 dollar pour une livre. La devise suisse progressait légèrement face à l'euro, à 1,0736 franc suisse pour un euro, mais reculait un peu face au dollar, à 0,9591 franc suisse pour un dollar. L'once d'or valait 1 193,50 dollars, contre 1 208,25 dollars. R. E.

L'expert pétrolier Pierre Terzian en conférence à Alger

L'Opep doit s'allier avec les autres producteurs pour soutenir les prix pétroliers

L'Opep doit réfléchir à de nouvelles «alliances» avec les autres pays producteurs pour soutenir les prix du brut, a estimé, à Alger, l'expert pétrolier Pierre Terzian, P-DG de Pétrostratégie, une société de consulting en énergie, lors d'une conférence sur «les tenants et les aboutissants de la crise pétrolière actuelle», organisée par Sonatrach. Citant, en exemple, l'initiative algérienne basée sur la concertation et le dialogue pour rétablir l'équilibre du marché, Pierre Terzian estime que l'Opep, qui a perdu son rapport de force, n'est plus en mesure de stabiliser le marché mondial de pétrole sans l'apport des autres pays producteurs. Terzian a expliqué, à ce titre, que l'Opep, face à l'abondance de l'offre du brut, n'a pas totalement cette capacité de peser sur les marchés comme elle le faisait de par le passé lorsqu'il y avait une rareté relative de pétrole. «Nous ne sommes plus dans une situation de l'après-pétrole mais plutôt dans celle de l'après-pétrole Opep», a-t-il

affirmé. D'ailleurs, a-t-il soutenu, les réserves mondiales de pétrole récupérables étaient estimées auparavant à 1 000 milliards de barils, mais avec les nouvelles techniques d'extraction, elles se chiffrent à 1 500 milliards de barils: «Ce qui signifie que le pic oil est encore loin». Pour M. Terzian, il est difficile de concilier les positions des pays membres au sein de l'Opep en raison des disparités des intérêts qui les animent. En effet, relève-t-il, si plusieurs membres de l'Opep s'inquiètent de la baisse de leurs revenus entraînée par la dégringolade des cours, l'Arabie saoudite s'inquiète plutôt de la défense de ses parts de marché, menacées par le pétrole de schiste américain. «Pour l'Arabie Saoudite, l'équation est différente avec ses 800 milliards de dollars de réserves de change» qui lui permettent de tenir le coup face à un tel effondrement, a constaté ce consultant. Donnant son point de vue sur les causes de la crise pétrolière actuelle, Terzian considère que l'Arabie saoudite a

été à l'origine de cet effondrement des cours en procédant à la réduction du prix de son brut destiné aux marchés asiatiques sous prétexte de protéger la marge de bénéfice des raffineurs. Selon lui, si l'Arabie Saoudite n'a pas révélé, d'emblée, les objectifs recherchés à travers cette baisse des prix, elle a fini, plus tard, par dévoiler sa stratégie qui consiste à protéger ses parts de marché en tentant de «chasser» le pétrole de schiste des marchés internationaux, notamment américain. Terzian a estimé que les leviers dont dispose l'Arabie saoudite dans sa tentative de «lutte» contre le pétrole de schiste américain n'auront pas l'impact escompté sur ce type de production. Plus précis, il a relevé que les coûts de production de schiste se situent dans une fourchette assez large oscillant entre 22 et 111 dollars et que, par conséquent, plusieurs producteurs américains peuvent résister à des prix même au-dessous de 60 dollars. M.F./APS

Hydrocarbures/24 février 1971

Les coulisses d'une nationalisation historique

■ Le refus de la France à procéder à une hausse de la fiscalité pétrolière telle qu'exigée par l'Algérie a donné un contexte favorable aux autorités algériennes d'accélérer la décision de nationaliser, le 24 février 1971, les compagnies pétrolières françaises qui exploitaient les premiers gisements d'hydrocarbures découverts dans le Sahara.

Par Nacera Rabia

La première négociation sur la révision du prix fiscal imposable aux sociétés françaises s'ouvre, à la demande de l'Algérie, le 24 novembre 1969 à Alger en vertu de l'accord pétrolier signé le 29 juillet 1965 en s'appuyant sur son article 27 stipulant que les deux gouvernements allaient examiner au cours de l'année 1969 la révision du prix fiscal.

Si l'accord de 1965 a réussi à libérer l'Etat algérien de la camisole où il était enfermé par les effets des accords d'Evian, il a offert, cependant, une fiscalité aménagée aux sociétés françaises dans l'espoir de relancer la prospection en Algérie, estime le négociateur en chef, Belaïd Abdeslam, alors ministre de l'Energie et de l'Industrie.

Les négociations de cet accord, engagées en 1964 sous l'égide du président Ahmed Ben Bella et conclues sous le règne de son successeur Houari Boumediène, prévoyaient un prix fiscal de 2,08 dollars pour le fob de Béjaïa, considéré comme une concession à ces sociétés pour mobiliser leurs moyens financiers en vue d'accroître la prospection, avait confié à l'APS Belaïd Abdeslam.

Côté algérien, la relance de la prospection, attendue par l'Association coopérative algéro-française (Asscoop), créée dans le cadre de l'accord de 1965 et à laquelle ont été confiées les riches zones de Hassi Messaoud et Hassi R'mel, tarde à venir.

La France s'entête lors de la négociation de 1969

La plus importante révision de l'accord porte non seulement sur le prix fiscal retenu pour le calcul du revenu imposable des sociétés pétrolières françaises mais aussi sur la transformation des statuts de ces dernières en sociétés dans lesquelles l'Algérie détiendrait la majorité du capital lui permettant d'en contrôler le fonctionnement.

L'Algérie est ainsi déterminée à imposer un nouveau prix fiscal égal à 2,85 dollars par baril.

La première négociation de novembre 1969 à Alger est présidée par Belaïd Abdeslam, du côté algérien, et par Jean-Pierre Brunet, directeur des Affaires économiques et financières au ministère français des Affaires étrangères.

Dès le début des négociations, les Français ne sont nullement disposés d'agir dans le sens des demandes fiscales algériennes établies sur des bases solides par la Sonatrach, devenue opérateur sur le mar-

ché mondial et possédant les données qui avaient cours sur le marché international, à l'opposé des discussions de 1965 lorsque les négociateurs algériens n'avaient dans leurs bagages que leurs diplômes et leur militantisme national.

La négociation, tenue dans la foulée du succès obtenu par la Libye concernant la hausse de la fiscalité imposée aux compagnies internationales opérant sur son sol et des décisions de l'Opep à Caracas qui exigeaient cette augmentation, n'a fait que renforcer la position algérienne d'aller de l'avant pour récupérer ses ressources naturelles.

L'ultime et décevante rencontre avec la délégation française en juin 1970 conduit, donc, l'Algérie à sortir de ses gonds et à notifier, le 20 juillet de la même année, sa décision unilatérale d'imposer le nouveau prix fiscal aux sociétés françaises.

Des négociations économiques transformées en une affaire politique

L'affaire, restée jusque-là, dans le cadre de négociations économiques s'est transformée dès lors en une affaire politique lorsque le président français, Georges Pompidou, s'est directement saisi du dossier en contactant le président Boumediène à travers Reda Malek, alors ambassadeur d'Algérie à Paris.

La négociation a été portée au plan politique puisqu'elle s'était située à un niveau où elle engageait les deux chefs d'Etat.

Ces discussions ont, donc, repris au niveau du président de la République, Houari Boumediène, représenté par Abdelaziz Bouteflika, alors ministre des Affaires étrangères, du côté algérien, et de président français représenté par François-Xavier Ortoli, ministre français de l'Industrie.

Le président français a alors proposé à son homologue algérien d'accepter de suspendre l'application de la décision annoncée aux sociétés françaises et d'ouvrir, en contrepartie, par anticipation la négociation sur une révision globale de l'accord de 1965 au titre de l'article 52 qui stipulait que le document pourrait être révisé dans sa globalité cinq ans après sa mise en œuvre, c'est-à-dire en 1971, raconte encore Belaïd Abdeslam.

La négociation officielle, menée sous le sceau des deux présidents algérien et français, a débuté le 28 septembre 1970 et s'est poursuivie pendant les premières semaines de l'année 1971.

Du côté français, le même



Le président Boumediène

refus revenait sur la question d'accorder à l'Algérie une majorité dans le capital des sociétés concessionnaires françaises et sur une révision à la hausse du prix fiscal.

Les négociateurs français présentent, cependant, une interprétation erronée des données du marché pétrolier international pour dénier à l'Algérie son droit d'améliorer ses ressources financières qui lui revenaient de droit sur l'exploitation de son pétrole, explique Belaïd Abdeslam.

La délégation algérienne assiste, ainsi, à un raidissement des positions des négociateurs français qui ne laissent apparaître aucune ouverture dans le sens des demandes algériennes.

Mais M. Bouteflika a alors affirmé à ses interlocuteurs la volonté du gouvernement algérien de parvenir à ses objectifs par tous les moyens qui s'offrent à lui et que dans le cas où une solution satisfaisante ne serait pas mise au point autour de la table des pourparlers, l'Algérie emprunterait d'autres voies pour faire valoir les choix découlant des orientations de sa révolution.

L'Algérie annonce les nationalisations

En fait, c'est au 27 décembre 1970 que s'est tenue la dernière rencontre entre les deux délégations et durant laquelle la France restait arc-boutée sur ses positions.

Pour amener l'Algérie à renoncer à la revendication du contrôle des sociétés françaises, les négociateurs français ont sorti une dernière proposition, celle de mettre à la disposition de l'Algérie des parts de leur production pétrolière pour la com-

mercialiser seule sur les marchés internationaux.

Les Français ont, par la suite, demandé la suspension des négociations en attendant les décisions de la réunion de l'Opep à Téhéran avec les délégués des grandes sociétés pétrolières internationales, une rencontre qui devait trancher sur l'action enclenchée par l'Opep à Caracas concernant les revendications des pays producteurs sur la hausse de la fiscalité pétrolière.

En refusant de poursuivre la négociation, les responsables pétroliers français sont allés à contre-courant de la décision de leur président qui a préconisé ces pourparlers.

Les Français caressaient, en effet, l'espoir de voir les conclusions qui sortiraient de la capitale iranienne plus favorables à leurs prétentions.

Mais les décisions à Téhéran sont aux antipodes de leur souhait puisque les grandes sociétés pétrolières anglo-saxonnes ont eu l'intelligence de lâcher du lest en faveur des peuples du Tiers-monde et du monde arabe, en acceptant d'augmenter la fiscalité pétrolière qu'ils versaient à ces pays.

Anticipant l'impasse dans laquelle allaient se trouver les négociations, l'Algérie a envisagé l'ultime option qui est celle de la nationalisation, avec toutes les retombées économiques et diplomatiques qui pourraient en découler.

Au cours d'un Conseil des ministres, le président Boumediène déclare que si la négociation n'aboutit pas le 31 décembre 1970, il procéderait à la promulgation de mesures de nationalisation.

A Alger, tout le dispositif pour annoncer cette décision

historique est prêt au 31 décembre 1970 comme prévu par le président Boumediène.

Les textes des nationalisations, largement élaborés par Maître Djamel Lakhdari, étaient prêts et les équipes de cadres et techniciens qui devaient, dès l'annonce de cette mesure, prendre possession des sièges des sociétés françaises et de leurs installations pétrolières, sont constituées.

Le président Boumediène prend la décision, après avoir consulté ses ministres des Affaires étrangères et de l'Intérieur, MM. Bouteflika et Ahmed Medeghri, d'annoncer la nationalisation le 24 février 1971 à l'occasion de l'anniversaire de la création de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA).

A la Maison du peuple, siège de l'UGTA, le président annonce la prise par l'Algérie de la majorité du capital des sociétés concessionnaires françaises, un acte de souveraineté qui complétait les nationalisations des compagnies américaines déjà opérées par l'Algérie en 1969.

Avant la fin de l'après-midi de la journée du 24 février, les sièges des sociétés nationalisées passent aux mains des équipes algériennes dirigeantes désignées par le ministère de l'Industrie et de l'Energie.

Ainsi, les nationalisations donnent à l'Algérie la possession de 51% dans le capital des sociétés françaises dont la part est alors passée à 49%, tandis que le nouveau prix fiscal déterminé par un décret, signé par le président Boumediène en date du 13 avril, a été fixé à 3,60 dollars le baril.

N. R./APS

Promotion de l'écotourisme

Une affaire de prise de conscience

La stratégie d'«écodéveloppement», la création d'une maison du terroir, la valorisation des produits locaux, la définition de circuits touristiques, le rôle des professionnels du tourisme, des exemples de quelques localités du Sud, à l'image de Beni Izguène, (Ghardaïa) et du Nord du pays (Tizi Ouzou), ont été évoqués lors des débats.

Par Farid/L.

Le développement de l'écotourisme est «tributaire de la prise de conscience des riverains et des acteurs impliqués dans le secteur du tourisme», a déclaré un expert, à Jijel, lors d'un atelier consacré à la promotion de l'écotourisme. Intervenant à l'ouverture des travaux de cette rencontre, initiée par le Parc national de Taza (PNT), cet expert français, Axel Frick, président de l'association «Citoyens de la Terre», basée à Marseille, a affirmé que la promotion de ce «volet important pour l'économie rurale» passe par «une prise de conscience effective aussi bien des riverains que des acteurs impliqués directement ou indirectement dans le secteur touristique». L'atelier a pour objectif de susciter un débat entre les équipes du PNT, des professionnels du tourisme d'autres acteurs institutionnels, dans l'optique de promouvoir et de développer l'écotourisme, en préservant et en valorisant la diversité du patrimoine naturel et culturel, tout en promouvant une «économie responsable et solidaire sur les territoires». Cette rencontre, ouverte par le directeur du Parc national de Taza, Hacène Kadour, a pris pour exemple la mechta de Chréa, relevant de la commune côtière de Ziama-Mansouriah, incluse dans le périmètre du Parc. Cette localité, une aire protégée marine (AMP), a été retenue comme site-pilote eu égard aux atouts, à la richesse et à la diversité de ses potentialités artisanales, agricoles et culinaires, a-t-



on indiqué. L'autre objectif visé par les organisateurs de cette manifestation est de faire revivre et de valoriser les activités et les potentialités locales avec, en arrière-plan, la préservation de la nature dans le cadre de la promotion du tourisme rural et le développement socio-économique durable, a-t-on souligné.

La stratégie d'«écodéveloppement», la création d'une maison du terroir, la valorisation des produits locaux, la définition de circuits touristiques, le rôle des professionnels du tourisme, des exemples de quelques localités du sud, à l'image de Beni Izguène, à Ghardaïa) et du nord du pays (Tizi Ouzou), ont été évo-

qués lors des débats organisés en présence de représentants du PNT, de l'université Mohamed Seddik-Benyahia, de tour-opérateurs et d'une délégation constituée de quatre experts étrangers venus de France et d'Italie. Les participants ont plaidé en faveur de la promotion du tourisme rural dans la région de Jijel où cette activité reste encore concentrée sur le littoral et pendant la saison estivale uniquement. Une tendance qu'il faut «inverser», a-t-on estimé. Dans cette optique, le PNT projette d'organiser, en mai prochain, des «Journées du terroir» près des Grottes Merveilleuses de Ziama Mansouriah qui connaissent un flux important de

touristes et d'estivants. Cette manifestation permettra notamment de faire connaître les potentialités, les richesses et la diversité des localités rurales et montagneuses de Jijel dans les domaines de l'artisanat et de l'art culinaire traditionnel qui ont survécu, malgré les aléas du temps.

Cet atelier qui se poursuivra jusqu'à mercredi prochain, sera aussi marqué par des rencontres techniques avec les porteurs de projets et plusieurs partenaires dont des pêcheurs de Ziama Mansouriah, d'El Aouana et de Jijel.

F. L./APS

Nucléaire

Pas encore de solution sur «les questions clés»

Les négociations à Genève entre Téhéran et les grandes puissances sur le programme nucléaire iranien n'ont toujours pas abouti sur «les questions clés», a déclaré le vice-ministre des Affaires étrangères, Abbas Araghchi, l'un des principaux négociateurs iraniens, cité hier, par les médias.

Il s'exprimait à l'issue d'une réunion de trois heures dimanche soir entre les chefs de diplomatie américain et iranien, John Kerry et Mohammad Javad Zarif, à laquelle participaient également le secrétaire américain à l'Énergie Ernest Moniz, et le chef de l'Organisation iranienne de l'énergie atomique (OIEA), Ali Akbar Salehi. «Le fossé existe toujours, les différences existent, toutes les parties négocient avec sérieux et détermination (...) mais nous n'avons pas encore de solutions complètes sur les questions clés», a affirmé M. Araghchi. Une autre rencontre a réuni les représentants de l'Iran et les pays du groupe 5+1 (Etats-Unis, Russie, Chine, France, Royaume-Uni et Allemagne) au niveau de vice-ministres et directeurs politiques. «Dans de nombreux

domaines, les négociations ont abordé les détails (...) Dans certains cas, des solutions ont été trouvées et le moment est venu pour des décisions politiques. Pour cette raison, des contacts au plus haut niveau entre les deux parties sont nécessaires», a ajouté M. Araghchi.

Les négociations doivent se poursuivre, en particulier entre MM. Zarif et Kerry. Les deux parties s'étaient mises d'accord sur un calendrier en deux étapes pour conclure un accord politique avant le 31 mars, puis finaliser les détails techniques avant le 1^{er} juillet. Mais Téhéran réclame désormais un seul accord comprenant à la fois l'aspect politique et les détails. L'Iran et les grandes puissances tentent de s'entendre sur un accord global qui autoriserait certaines activités nucléaires civiles mais empêcherait Téhéran de se doter de l'arme atomique, en échange de la levée des sanctions internationales qui pèsent sur son économie. Téhéran a toujours nié vouloir se doter de l'arme atomique, assurant que son programme nucléaire est pacifique.

Les diplomates américains et iraniens sont déjà à l'œuvre depuis vendredi et les directeurs politiques des pays du 5+1 devaient eux aussi se rencontrer dimanche à Genève «pour continuer leurs efforts diplomatiques afin de trouver une solution à long terme et globale à la question nucléaire de l'Iran», selon un communiqué de l'Union européenne. MM. Kerry et Zarif ont prévu des entretiens pendant deux jours à Genève, poursuivant les échanges qu'ils ont eus ces dernières semaines à de multiples occasions.

Le directeur général chargé du contrôle des armements et du désarmement au ministère des Affaires étrangères chinois, Wang Qun, a reconnu à Genève que les discussions se heurtaient «à des difficultés». «Nous nous attendons à davantage de difficultés alors que nous approchons de la phase finale», a-t-il dit à des journalistes, ajoutant cependant que la «volonté (des participants) était plus grande que les difficultés» à surmonter.

S.D./agence

Catastrophes naturelles

Les autorités australiennes craignent que le cyclone Maria crée un «désastre»

UN RESPONSABLE de la police évoque même une situation désespérée. Le cyclone Maria, particulièrement violent, a atteint la côte orientale de l'Australie, très peuplée, faisant craindre un «désastre» aux autorités, alors que le nord du pays était touché par un autre cyclone. Relevé en catégorie 5, la plus haute de l'échelle, le phénomène «est actuellement en train de franchir la côte près de la baie Shoalwater, au nord de Yeppoon» une ville de 16 000 habitants située à 670 km de Brisbane, dans l'Etat du Queensland, a indiqué le Bureau australien de météorologie.

Des pluies diluviennes suivies d'inondations, des marées dangereuses, des vagues destructrices et des rafales de vent allant jusqu'à 295 km/h étaient attendues selon les services météorologiques. «Cela va être un désastre», a annoncé un peu plus tôt le responsable de la police du Queensland, Ian Stewart, pour qui la situation était «désespérée».

Deux pêcheurs qui avaient disparu ont été retrouvés et aucun incident majeur n'avait pour l'instant été signalé, a ajouté le responsable de la police du Queensland, tout en priant les habitants de rester chez eux ou de se rendre dans l'un des centres d'évacuation organisés par les services de secours. Coïncidence rare, un autre cyclone, Lam, classé catégorie 4, a touché la côte nord vendredi, frappant des zones aborigènes peu peuplées des Territoires du Nord, Milingimbi et Gapuwiyak. L'Etat du Queensland a été frappé par plusieurs tempêtes et cyclones ces dernières années, dont le cyclone Oswald, également classé en catégorie 5, qui avait provoqué des inondations dans une partie de l'Etat en 2013.

R.E.

Coronavirus MERS Deux morts au cours des dernières 24 heures

LE SYNDROME respiratoire du Moyen-Orient (coronavirus MERS) a causé, au cours des dernières 24 heures, la mort de deux personnes en Arabie saoudite, a indiqué le ministère saoudien de la Santé qui fait également état d'un nouveau cas d'infection. Le ministère saoudien de la Santé fait, en outre, état de 21 cas actuellement en cours de traitement.

Selon les chiffres, fournis par le ministère, quelque 903 cas d'infection par le coronavirus ont été enregistrés, depuis son apparition en juin 2012, faisant 387 morts alors que 494 personnes infectées ont pu être soignées. Le ministère saoudien de la Santé a averti, récemment, contre une augmentation des cas d'infection par le virus Corona au cours des mois de mars et d'avril, appelant la population à observer les mesures de précaution nécessaires. Il est également à signaler qu'une délégation de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) était en visite, samedi dernier, en Arabie saoudite pour s'enquérir des mesures prises par les responsables saoudiens en vue d'endiguer la propagation du virus.

A ce propos, le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), chargé des affaires de sécurité sanitaire, Keiji Fukuda, a relevé une amélioration au niveau des mesures prises notamment, en milieu hospitalier, pour y éviter la propagation du virus. «*J'ai remarqué une amélioration significative cette année, en plus de ce qui a été réalisé par le passé*», a indiqué M. Fukuda dont les propos ont été rapportés par l'agence de presse saoudienne SPA. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) avait estimé, en juin dernier, que la situation liée au Coronavirus MERS, restait «grave» d'autant qu'il n'existe, pour le moment, aucun traitement préventif. Le coronavirus MERS, qui provoque des problèmes respiratoires aigus, serait transmis par les chameaux et pourrait bien passer directement des animaux aux humains, selon une étude publiée en février 2014 aux Etats-Unis.

R.S.

Le ministre de la Santé à Hassi-Messaoud

«L'État œuvre à assurer une meilleure prise en charge de la santé dans le Sud»

«Le volet de la santé dans le Sud du pays est différent de celui dans le Nord, nécessitant davantage d'efforts de la part des différents acteurs, des secteurs public et privé, en vue d'assurer une meilleure prise en charge des malades et la préservation de la santé du citoyen dans ces régions», a souligné M. Boudiaf.

Par Souhila K.

L'État œuvre pour assurer une meilleure prise en charge de la santé dans le Sud du pays, a affirmé, dimanche à Hassi-Messaoud (Ouargla), le ministre de la Santé, la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf. «*Le volet de la santé dans le Sud du pays est différent de celui dans le Nord, nécessitant davantage d'efforts de la part des différents acteurs, des secteurs public et privé, en vue d'assurer une meilleure prise en charge des malades et la préservation de la santé du citoyen dans ces régions*», a souligné M. Boudiaf, au premier jour de sa visite de travail dans la wilaya de Ouargla.

La population dans le Sud fait face à diverses pathologies, dont le trachome, dans la lutte contre lequel l'Algérie a réalisé de «grandes avancées», et poursuit sa stratégie de lutte «sans relâche» contre ces pathologies, pour la prise en charge des malades à travers tout le Sud, notamment dans les régions

enclavées, a-t-il assuré. Le ministre a, à ce titre, mis l'accent sur la nécessaire mise en place d'une cellule mixte à l'échelle de la wilaya, composée de représentants de la santé et de la Protection civile, afin d'examiner la situation sanitaire dans le Sud, relever les carences et réunir les conditions nécessaires à la prise en charge de la santé du citoyen et la consécration de son droit à l'accès aux soins.

Dans ce contexte, le ministre a fait état de la mobilisation d'unités médicales mobiles, dont une dizaine pour la wilaya de Ouargla, encadrées par un staff médical et paramédical, devant assurer des consultations et soins médicaux, déterminer la prévalence des maladies dans les régions enclavées, à l'appui de campagnes préalables de sensibilisation en direction des citoyens. Après avoir écouté les doléances formulées par les citoyens de la région de Rhourd El-Baguel (commune d'El-Borma), M. Boudiaf a souligné la nécessité de l'affectation d'un nombre suffisant d'ambulances



Ph. > D. R.

pour l'évacuation des malades vers les structures hospitalières éloignées, la dotation des structures de santé en quantités suffisantes de vaccins, en coordination avec l'institut Pasteur d'Alger, ainsi que la prise en charge et le suivi de la santé maternelle dans ces régions reculées.

Concernant le secteur privé, le ministre, qui a visité un centre d'imagerie médicale, a indiqué que ces structures privées devront être complémentaires à celles du secteur public, en vue de permettre au malade d'opter pour la structure de son choix, et «*ne guère faire de commerce sur la santé du citoyen*». M. Boudiaf s'est, par ailleurs, enquis du projet d'extension de l'hôpital de Hassi-Messaoud, dont les travaux tirent à leur fin, et a pris connaissance des doléances de ses travailleurs et de citoyens,

afférentes au déficit accusé en praticiens spécialistes et au manque d'ambulances. Il a, à ce propos, annoncé l'affectation prochaine de spécialistes dans le Sud, où les conditions adéquates doivent leur être réunies, notamment le logement, ainsi que l'inscription, pour 2015, d'une opération d'acquisition de neuf cliniques mobiles pour la wilaya de Ouargla.

Le ministre de la Santé, qui a fait part de la programmation, dans deux semaines, d'une rencontre à Ouargla pour faire le point sur la situation de la santé dans le Sud du pays, poursuit sa visite de travail de deux jours dans cette wilaya, par l'inspection d'autres projets et structures relevant de son secteur dans différentes daïras.

S.K. / APS

Dépistage précoce du cancer du sein

Les résultats de l'expérience-pilote présentés en mars à Sétif

Les résultats de l'expérience-pilote de dépistage précoce du cancer du sein seront présentés au cours d'une rencontre scientifique prévue en mars prochain à Sétif, a annoncé à Batna, le P Ahmed Bendib, cancérologue, superviseur de l'opération. Ce dépistage était assuré par l'unité mobile de la caravane organisée dans le cadre d'un partenariat entre l'association nationale Amel de lutte contre le cancer et Algérie Télécom, a précisé ce praticien en marge de l'arrivée à Batna de la caravane qui a sillonné les quatre coins du pays.

La moitié des cas de cancer de sein sont traditionnellement diagnostiqués lorsque la maladie atteint les 3^e et 4^e stades de son évolution,

rendant «très minces» les chances de guérison, a souligné le P Bendib, relevant que le dépistage précoce de ce mal qui affecte à 20 % les cellules mammaires et à 80 % les canaux galactophores, permet, en revanche «une guérison assurée à 98 %».

Le même spécialiste a fait part de son souhait de voir cette expérience adoptée par les grandes entreprises, employant un important effectif féminin, à qui il a proposé d'ouvrir dans leurs locaux des centres de dépistage, promettant au passage, de contribuer à la formation de leurs staffs. De son côté, la présidente de l'association Amel, Hamida Kateb, a estimé que l'expérience-pilote est «une réussite» dès lors qu'elle a permis de dépister 7

cas pour 1 000 femmes auscultées. L'objectif est d'assurer la diffusion de la culture sanitaire chez les femmes dont sept décèdent chaque année du cancer du sein qui touche en Algérie 3 500 femmes, a relevé M^{me} Kateb assurant que le dépistage précoce permet de réduire les «complications létales» de ce type de tumeurs malignes. Encadrée par des médecins spécialistes, la caravane réalisera du 22 au 25 février des dépistages au profit des travailleuses d'Algérie Télécom exerçant dans les wilayas de Batna, de Biskra, de Khenchela et de Tébessa.

N.T.

Réparation scoliose

Sept interventions réussies à l'EH Benzerdjeb de Aïn Témouchent

L'œuvre d'orthopédie de l'établissement hospitalier Benzerdjeb de Aïn Témouchent a réussi sept interventions pour la réparation de scoliose, a-t-on appris, hier, du docteur Benmansour, du service de chirurgie infantile (CCI). Encadrés par le D^r Miladi Lotfi, chirurgien à l'hôpital parisien Necker pour enfants, ces opérations, effectuées en fin de semaine écoulée,

ont concerné sept jeunes, âgés entre 15 et 19 ans, chez lesquels des scolioses jugées importantes (degré élevé de la déviation de la colonne vertébrale) étaient relevées, précise-t-on.

Les «opérés» se portent bien. Ils sont hospitalisés au service réanimation de cet établissement hospitalier, qui s'est spécialisé dans ce genre d'interventions. Environ, 80 actes chirurgicaux

similaires ont été effectués depuis 2012. «*Ce qui a permis aux équipes chirurgicales des services de CCI et de traumatologie de maîtriser pratiquement à 100% les nouvelles techniques*», a-t-on indiqué. Ces patients séjourneront durant dix jours à l'hôpital avant de suivre des séances de rééducation. Ces interventions ont été effectuées sur une table artisanale, fabri-

quée dans les ateliers de l'hôpital d'Aïn Témouchent et adaptée aux besoins des opérations chirurgicales de patients atteints de scoliose ou de déformation de la colonne vertébrale. «*Cet équipement permet un gain de temps d'une heure et demie, lors de la préparation du malade pour l'intervention*», a indiqué à l'APS le D^r Benmansour.

S.B./APS

Djelfa

De grands projets pour améliorer l'alimentation en eau potable

■ De nombreux projets de transferts hydrauliques sont actuellement en chantier à travers la wilaya de Djelfa en vue de l'amélioration de la situation de l'alimentation en eau potable (AEP), a indiqué le directeur local des ressources en eau.

Par Salim O./APS

Parmi les grands projets en cours, Boualem Hadjadj, a cité le grand transfert d'eau à partir de la région d'Oued Sder, jusqu'au chef-lieu de wilaya, grâce à la réalisation de 11 forages, une station de pompage d'une capacité de 600L/seconde, ainsi que d'un réseau de conduites d'eau, s'étalant sur 80 km de long. Un premier lot de trois forages sur les 11 programmés a déjà été réceptionné et mis en exploitation, grâce à leur raccordement à l'ancienne station, a-t-il ajouté, signalant que l'équipement de la nouvelle station hydrique interviendra dans «les prochains jours aux fins de remplacer l'an-

ancien système d'alimentation en eau potable». «Une fois ces équipements modernes installés, la population de la ville de Djelfa bénéficiera d'un volume double d'eau, dont elle dispose actuellement, soit 400 litres à la seconde», a indiqué M. Hadjadj. «Les pannes récurrentes dans l'ancien système AEP disparaîtront également», a-t-il assuré.

Doté d'une enveloppe globale de 3,6 milliards DA, le projet du grand transfert hydrique d'Oued Sder, prévoit également la réalisation, pour la première fois dans la wilaya, d'un réservoir d'eau d'une capacité de 10 000 m³, actuellement en chantier, en plus de trois autres réservoirs de 1 500 m³, respectivement à Hai

Berbih, Bahrara et Hachi Maamer. D'autre part, le même responsable a fait part de la réalisation en cours de la première tranche du projet de renouvellement du réseau AEP de la ville de Djelfa, sur une distance de 140 km, dont un linéaire de 124 km a déjà été concrétisé.

La deuxième tranche de ce projet, portant renouvellement d'un réseau AEP de 160 km de long est prévue «pour bientôt», a-t-il souligné, à cet effet.

D'autres projets de transfert d'eau sont en cours au niveau de la commune de Hed S'hari en direction de celle d'Ain Afka, une localité déficitaire en eaux souterraines, grâce à la réalisation d'un réseau de 80 km de conduites d'eau.

Un réseau similaire de conduites d'eau (80 km) est également en chantier pour le transfert d'eau à partir du barrage Oum Droue, en direction des communes de Sidi Bayzid, Dar



Ph. : DR

Echioukh et El Mouleuh, selon la même source, qui prévoit la réception de ces deux réseaux pour le courant de l'année. Au nord de Djelfa, M. Hadjadj a signalé la réception récente d'un important transfert au profit d'Ain Ouessara, à partir d'un captage d'eau du champs Lekhmiss, actuellement en service, au moment où les forages du champ Ouled Said, sont en cours d'équipement, pour une mise en service programmée

courant 2015, a-t-il souligné. Pour le sud de Djelfa, il a annoncé le lancement de deux importants forages de 650 et 1 500 m de profondeur, au niveau des régions de Bouikla, Kettara, El Karia et Touati Tahar, dont la réalisation a été confiée à des sociétés chinoise et italienne, et ce, dans l'attente du lancement de forages similaires à Kemamir, El Hatiba et Oum Adham.

S. O./APS

Tizi-Ouzou

La commune d'Ifigha bientôt raccordée à 100% au réseau de gaz naturel

La commune d'Ifigha située à 56 km au sud-est de Tizi-Ouzou sera incessamment raccordée à 100% au réseau de gaz naturel, a-t-on appris auprès du président de l'Assemblée populaire communale (P/APC), Hami Abdellah. Selon lui, tous les foyers de cette commune seront raccordés au réseau de gaz naturel «dans environ un mois».

Ce taux de 100% sera atteint avec la réception, la semaine prochaine, des travaux de raccordement d'environ «300 foyers au village Aourir, et dans un mois du projet de branchement de plus de 300 autres foyers au village Achalam». M. Hami a rappelé que sa commune a bénéficié d'un premier programme de raccordement au gaz naturel de 1 810 foyers et dont les travaux ont été achevés et réceptionnés en 2013.

A la même année, un deuxième programme de 1 500 branchements a été inscrit au profit de cette localité et qui sera clôturé dans sa totalité avec la mise en service des deux derniers lots qui sont ceux des villages Aourir et Achalam.

L'arrivée du gaz naturel dans les foyers de cette région située à environ 600 m d'altitude et connue pour ses

hivers rigoureux, est vécue comme un soulagement par sa population. C'est le cas des habitants du village Tabourt. Un groupe de femmes rencontré, dans les ruelles de ce hameau, à l'occasion de la mise en service du gaz naturel pour 315 foyers, ont indiqué qu'elles allaient «enfin oublier la corvée du bois et mettre de côté les bonbonnes de gaz butane» qu'elles utilisaient pour le chauffage et la cuisine.

«Nous avons beaucoup souffert, mais aujourd'hui une autre page est tournée et la cuisine au feu de bois sera plutôt un choix, pour se faire plaisir, et non une contrainte quotidienne», ont-elles ajouté. Un enfant qui écoutait avec beaucoup d'attention ces dames, a lancé en souriant «dans notre village, ce sont les femmes qui souffrent le plus de cette situation puisque ce sont elles qui transportent les bouteilles de gaz du magasin

jusqu'à chez elles». Un employé de l'APC d'Ifigha, témoigne que depuis que son domicile est alimenté en cette énergie, il ne redoute plus le froid et les tempêtes de neige. «Le chauffage fonctionne toute la journée, et parfois toute la nuit quand il neige. Avec le butane, nous étions obligés de rationner notre consommation», a-t-il relevé.

F. M.

Oum El Bouaghi

Plus de 100 projets d'investissement validés en 2014

Au total, 117 projets d'investissement ont été validés, en 2014 à Oum El Bouaghi, par le Comité d'assistance à la localisation et à la promotion des investissements et de la régulation du foncier (Calpiref), a indiqué le directeur de l'industrie et des mines, Yazid Kouah. Représentant un investissement global de plus de 12,6 milliards de dinars, ces projets devraient générer, à

terme, 3 270 emplois, a ajouté ce responsable, précisant que le Calpiref a eu à examiner, durant le précédent exercice, 242 dossiers. Les projets validés sont liés aux secteurs de l'agriculture, de l'élevage bovin, de l'agroalimentaire, du bâtiment et du transport, a encore fait savoir le directeur de l'industrie et des mines, mettant l'accent sur les importantes ressources naturelles que recèle la wilaya d'Oum El Bouaghi, en

plus de son réseau routier, ses voies ferrées et sa proximité des ports de l'est du pays. Pas moins de 106 lots totalisant 106 449 m² sont disponibles dans les deux zones industrielles de cette wilaya, ainsi que dans ses multiples zones d'activité, a également indiqué M. Kouah, avant d'annoncer la réception de cinq autres zones d'activité, actuellement en cours d'aménagement.

B. H.

Bouira

Cinquante millions de dinars pour la réhabilitation des cimetières des martyrs de la Révolution

Une enveloppe supplémentaire de 50 millions de dinars a été allouée pour la réhabilitation des cimetières des martyrs de la guerre de Libération nationale dans 17 communes de la wilaya de Bouira, a-t-on appris auprès de la direction locale des moudjahidine.

Cette opération s'inscrit dans le cadre d'un programme destiné à

réaménager plusieurs cimetières de martyrs ainsi qu'une dizaine de stèles commémoratives. A cet effet, un montant de 50 millions DA a été dégagé, selon la direction du secteur, qui a précisé que 30 millions DA avaient été déjà consacrés à la réhabilitation de 28 cimetières à travers plusieurs régions de la wilaya, dont notamment ceux de M'chedallah et Sour El-

Ghouzlane. Lancé il y a trois ans, ce projet de réhabilitation des 28 cimetières connaît un taux d'avancement de près de 80 %, selon les estimations de la direction. Outre les cimetières et stèles commémoratives, plusieurs anciens centres de torture et anciennes prisons qui témoignent de l'atrocité du colonialisme français qu'a vécu l'Algérie pendant de longues

années, font l'objet d'opérations de rénovation et de réhabilitation dans plusieurs communes de la wilaya.

L'ancien centre de torture de Tiliouat, dans la commune d'Ahl Laksar, à 30 km au sud-est du chef-lieu de wilaya, a bénéficié d'une opération similaire dont les travaux ont été achevés depuis plusieurs mois, a indiqué la direction des moudjahidine. L. K.

Skikda
Les quatre barrages remplis à près de 100%

LE TAUX de remplissage des quatre barrages de la wilaya de Skikda est évalué à «près de 100 pour cent», a indiqué un responsable de la direction des ressources en eau (DRE).

Les dernières précipitations enregistrées dans la région ont favorisé l'augmentation du volume stocké dans ces ouvrages situés dans les communes de Beni Zid, d'Oum Toub, d'El Harrouch et de Bekkouche-Lakhdar, a précisé le chef du service de l'alimentation en eau potable de la DRE, Yacine Bouteraâ. Les barrages de Beni Zid et Zit Enba (Bekhouche-Lakhdar), d'une capacité de retenue respective de 39 et de 116 millions de m³, sont actuellement remplis à 100 %, a-t-il précisé, ajoutant que les ouvrages de Kenitra, près d'Oum Toub (117 millions de m³ de capacité), et de Zerdaza, dans la commune d'El Harrouch (18 millions de m³) sont respectivement remplis à 98 et 62 pour cent. La wilaya de Skikda sera prochainement renforcée par la réalisation de deux autres ouvrages de retenue à Oued Zhou, d'une capacité de stockage de 22 millions de m³, et à Ramdane-Djamel (90 millions de m³), selon la même source. R. R.



Libye

Daech revendique l'attentat contre la résidence de l'ambassadeur iranien

■ Des partisans de l'Etat islamique ont revendiqué deux attentats qui se sont produits en Libye, l'un contre des intérêts iraniens dans la capitale libyenne et l'autre contre l'aéroport de Labrak, dans l'est du pays.

Par Samia E.

Deux bombes ont explosé dimanche à trente minutes d'intervalle devant la résidence de l'ambassadeur d'Iran dans le centre de Tripoli. L'aéroport de Labrak a quant à lui été visé par une attaque à la roquette dans la nuit de vendredi à samedi. Aucun de ces deux attentats n'a fait de blessé. L'Etat islamique a également revendiqué vendredi la responsabilité d'un double attentat suicide qui a fait plus de 40 morts à Koubbah, dans l'Est libyen. Cet attentat a été l'un des plus meurtriers contre des civils depuis le soulèvement de 2011 qui a renversé le dirigeant Mouammar Kaddafi. Il pourrait être une action en représailles aux frappes menées lundi par l'aviation égyptienne, conjointement avec les forces aériennes du gouvernement libyen reconnu par la communauté internationale, contre des cibles de l'EI à Derna, ville proche de Koubbah. Ces frappes égyptiennes ont été menées après la diffusion dimanche dernier par le groupe fondamentaliste sunnite d'une vidéo montrant l'exécution de 21 coptes (chrétiens) égyptiens. Les combattants de l'EI exploitent l'instabilité qui règne dans le pays qui compte deux gouvernements rivaux. Selon l'agence de presse iranienne Irna, des explosions à la résidence de l'ambassadeur n'ont pas fait de victimes. Elle souligne que l'Iran a suspendu ses activités dans la capitale. «Les soldats du califat Etat islamique ont visé l'ambassade iranienne à Tripoli», a déclaré le groupe fondamentaliste dans un communiqué publié sur Twitter accompagné de photos. Les islamistes ont également revendiqué la responsabilité du tir d'une roquette Grad sur l'aéroport de Labrak, principale porte d'entrée pour l'Est libyen et Bayda où siège le gouvernement libyen du Premier ministre Abdallah al Thinni, reconnu par la communauté internationale. Son gouvernement, ainsi que la Chambre des

représentants, élue en juin, travaillait de l'Est – les députés sont à Tobrouk – depuis la prise de la capitale en août dernier par Aube de la Libye. Le groupe, association de milices originaires de la ville de Misrata dans l'est de la Libye, a remis en place l'assemblée législative précédente et instauré un gouvernement rival. Le mois dernier, des personnes se revendiquant de l'EI ont pris d'assaut l'hôtel Corinthia à Tripoli, tuant cinq étrangers et quatre Libyens. Les partisans de l'EI se sont également emparés de bâtiments administratifs et universitaires à Syrte, la ville d'origine de Mouammar Kaddafi, ont annoncé des habitants.



Ph. : DR

Le gouvernement exclut les compagnies turques de tous les projets publics

Le gouvernement libyen reconnu par la communauté internationale a annoncé qu'il excluait les compagnies turques de tous les projets publics. Le gouvernement d'Abdallah al-Theni a décidé de «voir tous les projets accordés à des compagnies étrangères et d'écarter les compagnies turques de tous les projets dans l'Etat libyen», a-t-il indiqué dans un communiqué publié à l'issue d'une réunion du Conseil des ministres. Le gou-

vernement s'est réuni à al-Baida, dans l'est du pays, où il siège depuis que la capitale est passée cet été sous le contrôle de Fajr Libya. Le gouvernement al-Theni accuse régulièrement la Turquie de soutenir leurs rivaux, mais aussi des groupes radicaux comme celui d'Ansar Asharia classé organisation terroriste par Washington. Les compagnies turques ont remporté plusieurs contrats en Libye, notamment dans les travaux publics et le bâtiment, depuis l'époque de Mouammar Kaddafi. Après la chute du régime Kaddafi en 2011, plusieurs compagnies turques sont retournées en Libye, malgré le chaos dans ce pays livré aux milices.

S.E./ agence

Tunisie

Ennahdha et Nidaa Tounes ensemble dans une marche contre le terrorisme

Le mouvement Nidaa Tounes, majoritaire aux élections législatives et gagnant à la Présidentielle, a appelé au lendemain de la dernière opération terroriste (qui a fait quatre martyrs des unités de la Garde Nationale) à une marche contre le terrorisme à l'avenue Habib Bourguiba à Tunis. Au lendemain de cet appel, le mouvement Ennahdha a appelé ses bases et ses sympathisants à se rendre nombreux à la marche. Quelques heures après, le ministère de l'Intérieur a annoncé dans un communiqué l'interdiction de la circulation à l'avenue. C'est à dix heures du matin que les protestataires ont commencé à se rassembler à côté de la statue d'Ibn Khaldoun. Main dans la main, les deux mouvements ennemis d'hier ont marché unis aujourd'hui chantant ensemble contre le terrorisme.

Cerise sur le gâteau, le président de l'association Sensibilisation et Réforme, Adel Almi, a été présent à la marche et à la tête du cortège. Connu pour son extrémisme religieux, la présence d'Adel Almi à la marche a provoqué la colère de quelques manifestants qui ont exigé son départ. Face à son indifférence, les manifestants mécontents l'ont obligé à quitter le cortège par la force. Par ailleurs, la marche a pris fin au bout d'une quinzaine de minutes puisqu'une partie des manifestants se sont retirés avant d'atteindre le ministère de l'Intérieur. Au lendemain de la dernière opération terroriste, le Conseil des ministres s'était réuni afin de prendre les mesures nécessaires pour lutter effi-

cacement contre le terrorisme. Quelques jours avant la tenue de ce Conseil, le Chef du gouvernement, Habib Essid, avait déposé des projets de loi auprès du président de l'Assemblée des représentants du peuple, Mohamed Ennaceur, pour les faire passer en urgence au vote des députés. L'un de ces projets de loi est celui de la lutte contre le terrorisme. Les syndicats des forces de l'ordre ont, quant à eux, lancé des appels de protestations aux unités se trouvant dans les gouvernorats de Béja et de Gabès afin de réclamer l'adoption de ladite loi. Une loi qui est bloquée depuis presque deux années au sein de l'Assemblée nationale constituante et maintenant au sein de l'ARR.

Mondji Tahri/ agence

Sahara occidental

Abdelaziz Bouteflika reçoit Christopher Ross

Le président Abdelaziz Bouteflika, a reçu dimanche à Alger, Christopher Ross, envoyé spécial du Secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental, qui effectue une visite en Algérie dans le cadre d'une tournée dans la région. L'audience s'est déroulée en présence du ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra et du ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel. M. Ross a été auparavant reçu par le Premier ministre algérien, Abdelmalek Sellal, également en présence des deux ministres suscités. Lors de cette rencontre, les deux par-

ties «ont procédé à une évaluation du déroulement du processus de règlement de la question du Sahara occidental, conformément à la légalité internationale», a précisé le communiqué du Premier ministre.

De son côté, le ministre saaraoui de la Santé publique, Mohamed Lamin Daddi a reçu dimanche au siège du ministère le représentant de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en Algérie, Bah Keita. L'audience s'est déroulée en présence du SG du ministère de la Santé, Mohamed Sidahmed, du directeur de la santé en Espagne Mohamed Fadel et de la chargée

des maladies transmissibles et non-transmissibles M^{me} Khalifi. Durant cette rencontre, le ministre saaraoui a informé son interlocuteur de la situation sanitaire dans les camps de réfugiés sahraouis et les programmes de son ministère. Mohamed Lamin Daddi a également salué le rôle joué par cette organisation afin de suivre l'avancement des programmes de santé dans les camps.

La délégation de l'OMS a effectué une tournée dans plusieurs installations du ministère de la Santé publique à chahid El Hafed.

M.F./ SPS

Mauritanie

La production rizicole couvre 69% des besoins du pays

LE MINISTRE de l'Agriculture mauritanien, Ahmed Ould M'bareck Ould Mohamed El Moctar, a affirmé que la production du riz dans son pays couvrirait 69% des besoins locaux en cette denrée. Cette production a atteint 202 tonnes grâce à l'exploitation de 41 000 hectares au cours de la campagne agricole 2013-2014, a indiqué le ministre dans un point de presse donné à Nouakchott. Il a ajouté que la production rizicole nationale devrait couvrir 90% des besoins de la population mauritanienne en 2015. Selon lui, ces résultats n'ont rien à voir avec ceux des campagnes agricoles d'avant 2009, date de l'élection du président Mohamed Ould Abdel Aziz. Ould Mohamed El Moctar a par ailleurs appelé les hommes d'affaires mauritaniens à investir dans le sous-secteur agricole qui, selon lui, procure de gros bénéfices et permet de créer des opportunités d'emplois.

AMI



Iran nucléaire

Bras de fer entre Américains et Iraniens à Genève

■ Le bras de fer entre le secrétaire d'État américain John Kerry et son homologue iranien Mohammad Javad Zarif sur le dossier du nucléaire iranien, entamé la veille, a repris hier à Genève, un «processus long et difficile» selon Washington.

Un haut responsable du Département d'État a fait état d'un «agenda complet de réunions» hier impliquant les principaux négociateurs et en parallèle les experts, et touchant «pratiquement tous les sujets». «Ces réunions sont un pas dans un processus long et difficile», a-t-il déclaré. Les négociations de Genève entre Téhéran et les grandes puissances sur le programme nucléaire iranien n'ont toujours pas abouti sur «les questions clés», a déclaré pour sa part le vice-ministre des Affaires étrangères, Abbas Araghchi, l'un des principaux négociateurs iraniens, cité hier par la télévision d'État. «Le fossé existe toujours, les différences existent, toutes les parties négocient avec sérieux et détermination (...) mais nous n'avons pas encore de solutions complètes sur les questions clés», a affirmé Araghchi. «Dans de nombreux domaines, les négociations ont abordé les détails (...) Dans certains cas, des solutions ont été trouvées et le moment est venu pour des décisions politiques. Pour cette raison, des contacts au plus haut niveau entre les deux parties sont nécessaires», a ajouté Araghchi. La nouvelle date butoir pour arriver à un accord a été fixée au 31 mars. L'Iran et les grandes puissances connues sous le nom de groupe des 5+1 (États-Unis, Chine, Russie, France, Royaume-Uni et Allemagne) tentent de s'entendre sur un accord global qui autoriserait certaines activités



PH: D. R.

nucléaires civiles mais empêcherait Téhéran de se doter de l'arme atomique à travers son programme nucléaire controversé, en échange de la levée des sanctions internationales qui pèsent sur son économie. Téhéran a toujours nié vouloir se doter de l'arme nucléaire. Les diplomates américains et iraniens sont déjà à l'oeuvre depuis vendredi et les directeurs politiques des pays du groupe 5+1 se sont retrouvés dimanche. Interrogé samedi à Londres sur la signification de la présence à Genève du secrétaire d'État américain à l'Energie Ernest Moniz, qui a participé pour la première fois aux négociations, John Kerry a expliqué qu'il avait été appelé pour des raisons «techniques». Et Kerry de préciser : «Je n'en

déduirai pas une quelconque indication» sur l'imminence d'un accord. Moniz et Salehi ont participé aux discussions entre Kerry et Zarif dimanche soir, ils s'étaient auparavant rencontré pendant cinq heures samedi. Les discussions entre Kerry et Zarif ont repris hier à 09h30 (08h30 GMT) dans un grand hôtel de Genève au bord du lac Léman. Kerry doit en principe quitter Genève dans l'après-midi mais les autres négociateurs vont continuer leurs réunions. Les deux parties s'étaient mises d'accord sur un calendrier en deux étapes pour conclure un accord politique avant le 31 mars, puis finaliser les détails techniques avant le 1^{er} juillet. Mais Téhéran réclame désormais un seul accord comprenant

à la fois l'aspect politique et les détails. Un des points clés sera la quantité d'uranium que l'Iran sera autorisé à enrichir et le nombre et le type de centrifugeuses dont il pourra disposer. Les négociations ont été compliquées par les tenants de la ligne dure, tant en Iran qu'aux États-Unis, et par les pressions d'Israël, opposé à un tel accord. Le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu a souligné dimanche à Jérusalem qu'il se rendait la semaine prochaine aux États-Unis pour «exposer devant le Congrès américain, qui pourrait avoir une influence sur le sort de cet accord, pourquoi cet accord est dangereux pour Israël, pour la région et pour le monde entier».



Points chauds

Conquête

Par Fouzia Mahmoudi

Depuis quelques années le FN prend du galon en France et est passé assez rapidement de petit parti marginal et marginalisé à un grand parti de plus en plus populaire et surtout incontournable. Et si à l'aube de sa période faste, le parti frontiste avait encore du mal à convaincre les Français au moment de voter, les deux derniers scrutins auxquels il a participé, les élections régionales et surtout les élections européennes, ont prouvé que le parti de Marine Le Pen est désormais également capable de faire des étincelles dans les urnes. Marine Le Pen espère ainsi beaucoup des élections départementales qui se tiendront fin mars. Pour elle, c'est, à l'image des municipales, le marche-pied pour la «reconquête» qu'elle appelle de ses vœux, c'est-à-dire son arrivée à l'Élysée. Répétant à l'envie son leitmotiv : «Il est temps que les choses changent et que nous arrivions au pouvoir. Et c'est ce que nous comptons faire.» Depuis janvier, Marine Le Pen a commencé une tournée des départements pour motiver ses troupes avant le premier tour, le 22 mars. De passage dans le département l'Essonne, elle a martelé son message : «Toutes les élections sont importantes, et les départementales sont fondamentales.» Et elle a promis que le Front national serait la «surprise» de ce scrutin. Pour convaincre les électeurs de voter FN, Marine Le Pen met en avant le bilan des dix municipalités gérées par le parti d'extrême droite. «Il y a beaucoup de bonnes nouvelles dans les villes FN : moins de fiscalité, moins d'insécurité, moins de gaspillage», a-t-elle affirmé. «Nous ferons pareil aux départementales. Nous empêcherons les gaspillages et rétablirons la justice sociale.» La dirigeante du parti d'extrême droite a également moqué la position de l'UMP à l'égard du FN et du Parti socialiste. Dirigeants dans un premier temps ses attaques contre François Fillon. «Fillon vient encore de changer d'avis. (...) Finalement, il a fait comme les autres il a dit qu'il allait voter PS face au FN.» Puis Le Pen a insisté, évoquant la motion de censure du gouvernement déposée par l'UMP et l'UDI : «On peut se poser la question de savoir pourquoi ils ont fait une motion de censure contre un gouvernement socialiste en nous expliquant qu'à peu près dans toutes les hypothèses, eux voteront socialiste. C'était pas la peine de faire autant de barouf.» Mais ce qui réjouit vraiment la présidente du FN ce sont tous les sondages qui donnent son parti vainqueur dans quasiment tous les départements où il se présente. Dans certains d'entre eux les candidats du Front National on jusqu'à dix points d'avance sur les candidats PS. Reste à savoir si ces chiffres seront confirmés le jour du scrutin et quelle sera par la suite la stratégie et les consignes du PS comme de l'UMP pour leurs électeurs dans les départements où le FN sera présent au second tour.

F. M.

Terrorisme

Le chef du Pentagone promet à l'EI une défaite irréversible

Le nouveau secrétaire américain à la Défense, Ashton Carter, a promis une défaite irréversible au groupe État islamique (EI), qui menace l'ensemble du Moyen-Orient au-delà de la Syrie et de l'Irak selon lui. Quelques jours seulement après son entrée en fonction, le chef du Pentagone a réuni une vingtaine de généraux, des ambassadeurs et des responsables de services de renseignement sur la base américaine de Camp Arifjan dans le désert koweïtien. S'adressant aux troupes américaines avant cette réunion, Carter a assuré que la coalition conduite par les États-Unis était en train de repousser très habilement l'EI, loin du Koweït et d'autres pays. Et nous allons lui infliger, sans doute, une défaite irréversible, a-t-il assuré. Il a expliqué avoir convoqué des hauts gradés, dont le général James Terry, commandant de la campagne anti-EI, des diplomates et des membres de la communauté du

renseignement pour évoquer la campagne (contre l'EI) dans toutes ses dimensions. La discussion à huis clos ne devait pas porter seulement sur l'Irak et la Syrie, où les avions américains et de pays de la coalition frappent quotidiennement des cibles jihadistes, mais aussi sur la lutte au niveau régional contre l'EI, a-t-il dit. L'EI n'est pas seulement une menace pour l'Irak et la Syrie mais pour toute la région, a insisté Carter, arrivé dimanche au Koweït en provenance d'Afghanistan. A la question d'un soldat sur l'éventualité d'un déploiement des troupes au sol, Carter est resté prudent, en déclarant que toute décision à ce sujet serait soigneusement examinée. Mais on fera le nécessaire pour venir à bout de l'EI, a-t-il dit. Le président américain Barack Obama a jusqu'ici écarté un tel déploiement. La réunion du Koweït intervient après plus de six mois de campagne aérienne contre l'EI qui a permis aux

troupes kurdes de reprendre des positions aux jihadistes dans le nord de l'Irak et la ville syrienne de Kobané. Les jihadistes continuent toutefois de contrôler de larges portions de territoires et semblent avoir étendu leur influence en Libye où ils ont exécuté 21 hommes, essentiellement des Égyptiens, de confession copte. Dans la seule Syrie, plus de 1.600 personnes, essentiellement des jihadistes ont péri dans les frappes de la coalition depuis cinq mois, a indiqué hier l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH). Concernant l'Irak, les États-Unis souhaitent que le gouvernement de Baghdad, dominé par les chiites, fasse plus pour mobiliser les sunnites contre l'EI. Car, selon un responsable accompagnant Carter, des milliers de sunnites irakiens se sont portés volontaires pour combattre les jihadistes, mais leur demande de création d'une Garde nationale n'a pas abouti.



Littérature

Un colloque international sur Assia Djebar en préparation

■ Le décès de la grande figure de la littérature algérienne, Assia Djebar, n'a pas laissé le monde des lettres indifférent dans notre pays. En effet, un colloque international dédié à cette écrivaine qui a porté l'Algérie dans son cœur et dans ses œuvres se prépare à Oran par l'Unité de recherche sur la culture, la communication, la littérature, les langues et les arts (UCCLLA). Ce colloque organisé sous la thématique «Assia Djebar: une femme, une œuvre» sera une occasion pour écouter des témoignages, assister à des conférences et animer des débats autour de l'œuvre et le parcours de Assia Djebar.

Par Abila Selles

Un colloque international, dédié au parcours de la grande figure algérienne de la littérature universelle Assia Djebar (1936-2015), est en préparation à Oran, a-t-on appris auprès des organisateurs. «Assia Djebar: une femme, une œuvre», est le thème de cette rencontre programmée par l'Unité de recherche sur la culture, la communication, la littérature, les langues et les arts (UCCLLA), basée à Oran. Même si la date

de cet événement n'a pas été encore dévoilée mais les préparatifs ont déjà commencé.

«Le colloque mettra en relief le parcours et la production romanesque de l'écrivaine algérienne qui illumina le champ littéraire aussi bien dans son pays que partout ailleurs dans le monde», a souligné Mohamed Daoud, directeur de l'UCCLLA.

«Plusieurs personnalités parmi les chercheurs, hommes et femmes de lettres algériens et étrangers seront sollicités dans le cadre de l'appel à contribution



Cherchell, Assia Djebar a écrit son premier roman, «La Soif», en 1957, suivi de nombreux autres

qui sera prochainement lancé», a-t-il indiqué.

Née le 30 juin 1936 à Cherchell, Assia Djebar a écrit son premier roman, «La Soif», en 1957, suivi de nombreux autres

Cérémonie des Oscars 2015

Eddie Redmayne, Julianne Moore et le film «Birdman» primés

«Birdman», d'Alejandro Inarritu, a remporté l'Oscar du meilleur film ce dimanche 22 février. Le réalisateur avait quant à lui été sacré quelques minutes plus tôt meilleur réalisateur de cette 87^e cérémonie présentée par Neil Patrick Harris.

Comédie noire aux accents fantastiques sur un ex-acteur de film de super-héros qui veut renouer avec la gloire au théâtre, faisant écho à la carrière de son interprète Michael Keaton, «Birdman» était nommé dans 9 catégories aux Oscars et en a remporté 4 : meilleur film, meilleur réalisateur, meilleure photographie et meilleur scénario original. Il rivalisait notamment avec «Boyhood», «Selma» et «American Sniper».

Tout deux sacrés meilleurs acteurs aux Golden Globes, Baftas et même SAG Awards, Julianne Moore et Eddie Redmayne ont également remporté l'Oscar de la meilleure actrice et du meilleur acteur ce dimanche soir.

Réputée pour sa force de travail et son perfectionnisme, la flamboyante rousse aura attendu 54 ans pour recevoir la plus prestigieuse récompense du cinéma américain pour son rôle de malade d'Alzheimer dans «Still Alice».

Le Britannique Eddie Redmayne, 33 ans a été récompensé pour son interprétation de l'astrophysicien Stephen Hawking dans «Une merveilleuse histoire du temps».

Si Marion Cotillard a manqué l'Oscar de la meilleure actrice et «Timbuktu» celui du meilleur film étranger, la France a tout de même été dignement représentée ce dimanche grâce à Alexandre Desplat qui a remporté l'Oscar de la meilleure bande originale pour «The Grand Budapest Hotel» dimanche soir. Il était également nommé pour celle de «Imitation Game».

Pour son rôle de mère courage dans «Boyhood», Patricia Arquette a remporté l'Oscar du meilleur second rôle féminin, tandis que J.K. Simmons était récompensé pour «Whiplash».

M.K.

Décès

Le trompettiste de jazz Clark Terry n'est plus

LE TROMPETTISTE de jazz Clark Terry, qui a connu une carrière prolifique s'étalant sur sept décennies, est décédé à l'âge de 94 ans, a annoncé son épouse sur le site Internet du musicien.

Le trompettiste souffrait d'un diabète avancé. Il était entré le 13 février dans un établissement de soins, a-t-on précisé.

Né en 1920 à Saint-Louis (Missouri), le musicien avait commencé la trompette à l'adolescence, alors qu'il était au lycée. Il a joué dans le groupe de l'US Navy durant la Seconde Guerre mondiale et est ensuite devenu l'un des trompettistes les plus respectés du monde du jazz.

Clark Terry excellait aussi bien en tant que soliste que comme accompagnateur. Il a fait partie de deux des plus prestigieux groupes de jazz de l'histoire, le Count Basie, et le Duke Ellington orchestras. Il a joué aux côtés de très nombreux grands noms de la musique comme Billie Holiday, Ella Fitzgerald, Thelonious Monk, Sonny Rollins, Ray Charles ou Quincy Jones. Durant les années 1960 il a aussi collaboré avec le dieu de la trompette, Louis Armstrong. Particulièrement prolifique, il a participé à plus de 900 séances d'enregistrement. En comparaison, Louis Armstrong n'en comptait que 620 à son actif. Au total, il a remporté plus de 250 prix et récompenses dans sa carrière. Plus tard, ce personnage plein d'humour s'est concentré sur les jeunes et a donné de nombreuses leçons de musique dans des lycées ou des universités.

M.K.

Festival national de la chanson engagée à Tiaret

Abdelkader Chaou et Hania El Djazairia en clôture

Le festival national de la chanson engagée, organisée à Tiaret à l'occasion de la célébration de la Journée nationale du chahid, a été marqué, à sa clôture dimanche soir à la maison de la culture Ali-Maachi, par l'octroi de diplômes d'honneur aux participants. La cérémonie de clôture, marquée par une assistance nombreuse, a été animée par le chanteur chaâbi Abdelkader Chaou et la chanteuse Hania El Djazairia de Mostaganem dans le genre andalou.

Des diplômes d'honneur ont été remis, au terme de cette manifestation artistique d'une semaine, aux participants qui ont exprimé leur satisfaction quant au déroule-

ment de ce festival qui a constitué «une occasion de rencontre et d'échanges entre artistes de différentes wilayas du pays». Le festival a été marqué par la participation de 25 groupes musicaux de 15 wilayas du pays qui se sont mesurés dans plusieurs genres caractérisant la chanson algérienne dont le chaoui, l'oranais, le bédoui, le chaâbi et le tindi.

Le programme de cette manifestation artistique a comporté également deux conférences, l'une traitant de la chanson engagée par l'universitaire de Tiaret Tedj Mohamed, et l'autre de la vie culturelle à Tiaret à l'époque coloniale française par l'historien Amar Belkhodja.

L.B.

titres qui lui ont valu une reconnaissance internationale couronnée de plusieurs Prix littéraires. Ses romans dans lesquels l'Algérie est toujours présente ont été traduits en plusieurs langues.

L'écrivaine algérienne a été nommée en 2004 pour le prestigieux Prix Nobel de l'Académie suédoise, avant d'être élue, en 2005, à l'Académie française.

Elle a également réalisé des longs métrages documentaires, dont «La Noubia des Femmes du Mont Chenoua», primé à la Biennale de Venise en 1979 (Prix de la Critique internationale) et «La Zerdia et les Chants de l'oubli», primé au Festival de Berlin en 1983 (meilleur film historique).

Sa disparition, le 6 février dernier, a suscité une vague d'émotions et d'hommages en Algérie et à l'étranger. Elle a été inhumée dans sa ville natale Cherchell.

F.H.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

L'espace d'exposition « La Baignoire »
Jusqu'au 28 février :
Exposition de photos intitulée Chawari3

Salle Ibn Khaldoun
26 février :
Concert musical animé par l'artiste jordanienne Macadi Nahhas

Musée public national du Bardo
Jusqu'au mois de mars :
Exposition «Pouvoirs des perles d'Afrique» (collection de Tonia Marek).

Jusqu'au 28 février :
L'établissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, en partenariat avec la maison d'édition Synopsis, organisent une exposition de livres.

Musée d'art moderne et contemporain d'Alger
Jusqu'au 28 février :
6e Festival international d'art contemporain.

Palais de la culture Moufidi Zakaria
Jusqu'au 28 février :
Exposition de l'artiste peintre Fatiha Bisker

Galerie d'arts Asselah Hocine
Jusqu'au 28 février :
Exposition de peinture de l'artiste Chafa Ouzzani.

Galerie d'arts Aïcha-Haddad
Jusqu'au 28 février :
Exposition de l'artiste Ahmed Mebarki.

Théâtre régional Malek-Bouguerrouh de Béjaïa
Samedi 28 février :
L'auteur Younes Adli animera son café littéraire autour de son ouvrage La Pensée Kabyle

Galerie Ezou'art du Centre commercial de Bab-Ezzouar
Jusqu'au 12 mars :
Exposition de peinture «Shadi madi quali rassi» de l'artiste Princesse Zazou.

Coup-franc direct



Encore un dribble de Hayatou ?

Par Anouar M.

Même s'il ne l'a pas avoué d'une manière officielle, le président de la CAF, Issa Hayatou, aurait lors de son entrevue avec le Premier Ministre, Abdelmalek Sellal, promis aux dirigeants algériens qu'il fera de son mieux pour favoriser la candidature de l'Algérie pour la prochaine CAN de football qui aura lieu en 2017. L'instance africaine qui avait rejeté la candidature algérienne pour les éditions de 2019 et 2021 souhaiterait-elle se rattraper et donner un coup de pouce pour lui octroyer cette prochaine édition ? Cela reste une éventualité d'autant plus que la FAF a présenté cette fois-ci un dossier solide avec les stades qui seront nouvellement érigés et dont les travaux sont à un stade avancé surtout pour les stades de Baraki et Douéra, en plus de la réfection du stade du 5-Juillet qui connaît aussi de grandes avancées. Selon des sources proches du patron du football africain, ce dernier aurait été dans la gêne devant les hauts responsables du pays sachant que d'aucuns lui reprochent son acharnement sur l'Algérie ces derniers temps, avec les sanctions prises à l'encontre de la JSK, de l'ESS, de l'EN A' en plus de l'exclusion de l'Algérie de la course pour l'organisation des éditions de 2019 et 2021. C'est donc légitime que d'aucuns se demandent si Hayatou lance encore un nouveau dribble à l'égard de l'Algérie où il reste sincère cette fois-ci.

A. M.

Forum des clubs professionnels de football Une plate-forme sera élaborée le 4 mars

Une plate-forme de revendications des clubs professionnels de football sera élaborée le 4 mars, en marge de l'assemblée générale de la Ligue de football (LFP), et «soumise à qui de droit», a-t-on appris dimanche auprès du porte-parole de l'ASO Chlef, Abdelkrim Medouar. «Nous nous sommes réunis dimanche au siège du MC Alger à Hydra, et nous sommes sortis avec l'idée d'élaborer une plate-forme qui sera soumise à qui de droit. Les présidents de club vont se réunir le mercredi 4 mars, en marge de l'AGO de la LFP», a affirmé le dirigeant chélfien, l'un des initiateurs de la relance du Forum des clubs professionnels de football (FCP). En veilleuse

depuis une année, le FCP a été réactif à l'annonce de la tenue de la journée d'information sur le football professionnel, le 9 février, qui a donné lieu à un mouvement de contestation de la part de certains présidents de clubs. «Nous demandons à être considérés comme des sociétés sportives et non commerciales, c'est notre principal priorité. Maintenant, que la loi existe dans ce sens, il reste à ce qu'elle soit appliquée sur le terrain pour mettre fin à ces tracasseries et ces faux problèmes qui entravent le fonctionnement du professionnalisme», qui amorce cette saison sa cinquième année d'existence, conclut Medouar.

CA Batna Les joueurs mettent fin à la grève

Les joueurs du CA Batna (L 2 Mobilis) qui ont boudé les entraînements depuis mardi dernier, se sont remis au travail après avoir reçu des assurances quant au paiement de leurs arriérés de salaires. Les dirigeants du club ont réuni, samedi soir en présence du président de l'Assemblée populaire communale (APC) de Batna, Abdelkrim Maroc, les joueurs pour leur expliquer que les caisses du club allaient être renflouées «dans les prochains jours», a-t-on indiqué dans l'entourage du club. «Cette réunion avec les joueurs a permis de crever l'abcès et les joueurs ont retrouvé leur sérénité pour préparer comme il se doit la réception de l'USMM Hadjout dans le cadre de la 21^e journée du Championnat de ligue 2», a-t-on assuré. Le doyen des clubs des Aurès, qui reste en lice pour l'accession, occupe la quatrième place au classement avec 29 points, à une longueur du podium.

Tennis Inès Ibbou intègre la sélection nationale

La jeune joueuse de tennis algérienne, Inès Ibbou, a intégré la sélection nationale de tennis qui prépare actuellement la 38^e édition des Championnats d'Afrique U18, prévus en avril au Caire, a annoncé dimanche la Fédération algérienne de tennis (FAT). La FAT a également indiqué, dans un communiqué transmis à l'APS, qu'Ibbou (16 ans) a «mis fin à sa collaboration avec son ancien entraîneur Zine El Abidine Midoun» et elle sera désormais sous la houlette de laDTN. Absente des courts depuis six mois, à cause d'une fracture à la cheville droite, la meilleure espoir du tennis algérien sera également appelée à participer à des compétitions internationales en individuel et à la Coupe de la Fédération (Fed Cup) par équipes, après une absence de trois ans de la sélection algérienne. Classée aux alentours de la 800^e place du classement WTA, Ibbou poursuivra sa préparation durant l'été où elle prendra part aux Jeux africains du Congo-2015 en septembre et des Jeux sportifs arabes.



Equipe nationale des locaux Stage de préparation le 2 mars

■ Un stage de préparation est prévu le 2 mars prochain afin de préparer les prochains rendez-vous et ce au centre de préparation des équipes nationales de Sidi Moussa.

Par Anouar M.

Ce stage, et même si certains ne voient pas son opportunité étant donné que l'EN A' est sanctionnée par la CAF et ne prendra pas part au CHAN, devrait permettre au coach national, Christian Gourcuff, d'avoir une idée claire sur tous les joueurs du cru pour ensuite décider de leur convocation en non en équipe nationale première. Les meilleurs joueurs du championnat de Ligue 1 du moment devraient être au rendez-vous pour ce rendez-vous très important aux yeux du driver de l'EN qui pense que tout le monde doit être prêt pour ce stage surtout qu'il sera ponctué par un match amical face à la sélection des U 23 ans au stade Tahaker de Blida. Le coach de l'EN devait rentrer hier en Algérie après avoir été avant-hier en Belgique pour superviser un



Gourcuff prépare la tournée du Golfe

défenseur évoluant au poste d'arrière central dans le club belge du FC Malines et qui se nome Rami Bensbaïni. Il faut savoir aussi que Gourcuff prépare le déplacement de l'EN à la tournée du Golf où l'Algérie disputera un match amical. Il veut donc prendre un maximum de joueurs pour les tester avant de décider s'il les retiendra ou non pour cette tournée. Par ailleurs, et pour revenir à ce stage des locaux, il est à noter que le gardien de l'USMA, Mohamed Lamine Zemmamouche ne devrait pas être appelé puisqu'il ne

s'est pas encore remis de sa blessure et sera remplacé par le keeper du CR Belouizdad, Malik Asselah qui est en grande forme. Il est aussi attendu qu'il fasse appel à quatre éléments de l'Entente de Sétif qui ont remporté récemment le titre de la Supercoupe d'Afrique. Il s'agit de Demmour, Belamiri, Djahnit et Khedaïria, ce qui prouve qu'il n'a pas oublié ces joueurs que tout le monde souhaite voir en sélection en raison de leur grande contribution aux sacres de l'Entente.

A. M.

Coupe de Tunisie (16^{es} de finale) Bounedjah qualifie l'ESS

Baghdad Bounedjah, l'international algérien de l'Etoile Sportive du Sahel, auteur d'un but dimanche face au FS Kasr Gafsa, a contribué à la large victoire de son équipe (5-0) en 16^e de finale de la Coupe de Tunisie de football. L'ancien buteur de l'USM El Harrach (L1) a inscrit le 3^e but, à la 6^e minute, emboitant le pas à Ammar Jamal, qui a ouvert le score à la 2^e minute, suivi d'Alkhalil Bangoura, auteur du 2^e but à la 4^e minute. Les 4^e et 5^e buts de l'ES Sahel ont été inscrits par Sofiane Moussa et Aymen Souda (51^e et 76^e minutes).

Le Club Africain, où évolue Abdelmoumène Djabou, un autre international algérien, s'est lui aussi qualifié pour les 1/8 de finale de Dame coupe, suite à sa victoire (1-0) face à l'Etoile Sportive Métaloui. Le but des Rouge et Blanc a été inscrit à la 74^e minute par Seïf Tka. L'autre international algérien du Club Africain, le défenseur Hichem Belkaroui, n'a pas pris part à cette rencontre, car suspendu pour cumul de cartons. L'ancien libero de l'USM El Harrach a, en effet, écopé d'un 3^e carton jaune face au Stade Tunisien

(4-0) au cours de la 17^e journée du championnat tunisien, disputée mercredi dernier, et a été automatiquement suspendu. Belkaroui devrait effectuer son retour à la compétition à l'occasion de la 18^e journée de Ligue 1 tunisienne, qui coïncide avec le choc tant attendu contre l'Etoile Sportive du Sahel.

En Championnat de Tunisie, le Club Africain caracole en tête du classement, avec 39 points, soit avec cinq longueurs d'avance sur son dauphin, l'ES Sahel de Baghdad Bounedjah.

Francfort Aoudia expulsé face à Kaiserslautern

L'attaquant international algérien, Mohamed Amine Aoudia, titularisé dimanche pour la deuxième fois de rang, a été expulsé lors de la réception de Kaiserslautern (2-0), dans le cadre de la 22^e journée du Championnat allemand de deuxième division. Averti une première fois à la 33^e minute, l'ancien joueur du CR Belouizdad et de l'ES Sétif, a reçu un second carton jaune, synonyme d'expulsion, à la 73^e minute pour un tacle non maîtrisé dans la surface de



réparation adverse. Une exclusion non préjudiciable pour le FSV

Francfort, qui s'est imposé finalement grâce à deux buts signés Grifo (70^e) et Dedic (88^e). Grâce à cette victoire, FSV Francfort remonte à la 8^e place au classement de la Bundesliga 2 avec 30 points. Mohamed Amine Aoudia (27 ans) avait été victime en février 2014 d'une rupture du ligament intérieur du genou, qu'il avait privé du Mondial 2014 au Brésil, avant d'effectuer son retour à la compétition en décembre dernier.

Angleterre Bentaleb rejoue, 62 minutes pour Mahrez

La formation de Tottenham, où évolue le milieu international algérien, Nabil Bentaleb, a été tenue en échec dimanche à domicile par West Ham (2-2), en match comptant pour la 26^e journée du Championnat anglais de football. Menés au score (2-0) à dix minutes de la fin suite à deux buts signés Kouyate (22^e) et Sakho (62^e), les «Spurs» ont réussi à revenir au score par l'entremise de Rose (81^e) et Kane (90^e+6). Titularisé par l'entraîneur argentin, Mauricio Pochettino, Bentaleb a pris part à l'in-

tégralité de la rencontre, dans son rôle habituel de milieu récupérateur. A l'issue de ce match nul, Tottenham se hisse provisoirement à la 6^e place au classement avec 44 points, alors que West Ham pointe à la 8^e position (39 pts). L'autre international algérien évoluant en Premier league, Ryad Mahrez, a vu son équipe, Leicester City, revenir avec le point du match nul arraché sur le terrain d'Everton (2-2). Le joueur algérien, titularisé, a cédé sa place à la 62^e minute à son coéquipier David Nugent. Leicester,



nouveau promu, reste lanterne rouge avec 18 points seulement.

Point d'ordre

Le vin, comme lieu de la schizophrénie algérienne

Par Sid Ali Ouzerrouk

Activité agricole et commerciale honteuse, la filière vin semble pourtant avoir de beaux jours devant elle. Un rapport de l'OMS indique que l'Algérie est parmi les pays africains qui consomment le plus d'alcool et que leur choix se porte vers les boissons alcoolisées les moins coûteuses, soit la bière et le vin, dont plus de 80% de gros rouge qui tache. Le rapport note également, que 80% du vin consommé en Algérie est produit localement. L'arrachage politique des plants de vigne durant les années 1970 est aujourd'hui fortement décrié, notamment pour des raisons écologiques. Cet acte a livré des centaines de milliers d'hectares de terre à l'érosion et a quasiment tué un secteur d'activité qui aurait pu passer la crise de l'époque. Aujourd'hui, la reconversion de la société au cours de la dernière décennie à une religiosité exacerbée, freine d'une manière importante les efforts du secteur à réhabiliter la filière et réduit l'impact des programmes de sauvetage de l'activité vinicole.

Les interrogations qui se posent à travers le monde sur les perspectives de l'industrie viticole reviennent toutes à l'importance du climat dans la production d'un raisin de qualité. De climat et de terroir surtout, ce qui habilite la terre méditerranéenne à une culture qu'elle abrite depuis déjà plus de 10 millénaires. Le climat méditerranéen reste idéal avec ses pluies d'hiver, l'accès à une bonne lumière du soleil, l'abri contre le vent, la résistance aux gelées, la qualité de la terre et surtout le savoir-faire, accumulés dans les zones où la culture de la vigne existe depuis l'antiquité, comme c'est le cas en Algérie. Le soutien accordé par l'Etat à la filière, notamment à travers la plantation de vignobles est aujourd'hui très important. En effet, la progression des superficies de vignoble de cuve enregistrée depuis la mise en œuvre du Plan national de développement agricole (PNDA) en 2000 est considérable. Plus de 10 000 hectares ont été replantés, avec un objectif fixé à 100 000 hectares pour les années de 2010 à 2015. Le challenge est très fort parce qu'un plan symbolique, il s'agit de retrouver les

niveaux de production d'avant la campagne d'arrachage des vignobles des années 1970. L'objectif est de se redéployer dans les zones VAOC (vins d'appellation d'origine contrôlée) qui se trouvent sur les coteaux et les collines des cinq wilayas de l'ouest du pays connues pour produire les meilleurs crus (Ain Témouchent, Mostaganem, Bel-Abbès, Tlemcen et Mascara) et qui détiennent près de 77% de la superficie globale de cette espèce.

La filière bénéficie pourtant d'un intérêt très appuyé dans les programmes de développement agricole, mais pour-elle surmonter les résistances multiples dont la plus forte semble liée à l'ostracisme dont la production de vin est frappée. Les ambitions qu'elle se donne sont pourtant très élevées: retrouver une place de choix dans ses zones de prédilection, remettre en place tous les segments de la filière – de la plantation à la vinification – et reconquérir une position honorable dans le marché mondial dans les créneaux de la qualité et de l'authenticité qui en plus reflètent les nouvelles tendances du marché mondial. Le pari est difficile mais pas impossible. Les progrès réalisés par les nouveaux arrivants sur le marché du vin depuis déjà deux décennies (Etats-Unis, Australie, Chili, Argentine et Afrique du Sud) peuvent aujourd'hui être des sources d'expérience et non plus comme de grands et insurmontables obstacles au retour de l'Algérie sur le marché du vin de qualité. D'autant plus que sur le marché mondial, leur présence marque le pas, du moins en matière de prix à l'export et à un degré moindre en termes de qualité.

La réalité revient toutefois au galop pour rappeler que la pression sociale est bien là et que les professionnels de la filière rencontrent des difficultés sérieuses à trouver une main-d'œuvre qualifiée, et dans le cas où elle existe, à la faire travailler dans une activité aussi «taboutique». Les instituts publics spécialisés n'arrivent même pas à faire travailler leurs ingénieurs sur l'activité et ce, malgré des primes alléchantes. On est loin des années où le Président Boumédiène aurait déclaré que le vin que la France ne voulait plus acheter allait être consommé en Algérie.

S. A. O.

24 FÉVRIER 1971
NATIONALISATION DES HYDROCARBURES



Louvis

Djalou@hotmail.com

Justice à Béjaïa

Les robes noires paralysent les activités des tribunaux

■ La 1^{re} session criminelle de l'exercice en cours (2015) a été reportée suite au mouvement de grève des avocats de la wilaya de Béjaïa entamée hier.

Par Hocine Cherfa

Les 902 robes noires de la wilaya de Béjaïa se sont mobilisées suite à l'appel de l'ordre régional des avocats dont la décision avait été prise lors d'une récente session ordinaire. Un rassemblement a été observé dans la matinée d'hier à la cour de Béjaïa et dans tous les tribunaux de la wilaya de Béjaïa. Selon le bâtonnier de Béjaïa M^{me} Mohand Saïd Djennadi, «la grève a été suivie à 100% par les 902 avocats inscrits au barreau et exerçant près la cour de Béjaïa». Notre interlocuteur nous dira qu'une réunion devait avoir lieu dans l'après-midi avec le président de la cour sur les revendications mises en

avant comme il a rappelé avoir saisi le wali il y a longtemps pour l'octroi d'une parcelle de terrain en vue de construire une maison de l'avocat comme la majorité des wilayas du pays, notamment Annaba, Sétif, Oran, Constantine, Tlemcen, Batna, etc.. M^{me} Djennadi a déploré le manque de moyens humains et estime qu'«il y a urgence de renforcer les tribunaux et les cours en personnels d'encadrement, comme les magistrats, greffiers, etc.». Et d'ajouter: «Il y a des universitaires bien formés, diplômés, jeunes et chômeurs qui peuvent bien renforcer les tribunaux», ceci avant de s'interroger «pourquoi ne pas les recruter pour mettre fin au manque flagrant qui caractérise nos tribu-

naux en personnels au point où le droit de la défense en prend un coup par l'expédition des audiences et plaidoiries». Notre interlocuteur rappelle que «toutes les activités de l'avocat sont suspendues pendant trois jours à travers les tribunaux», réaffirmant que les robes noires protestent aussi contre «la dégradation» de leur situation professionnelle notamment le «retard incompréhensible accusé dans le réaménagement des tribunaux saccagés lors des événements de janvier 2011, dont ceux de Kherrata, Amizour, Sidi-Aïch et l'annexe de Tazmalt». Dans son communiqué récemment l'Ordre des avocats de Béjaïa estime qu'«il y a un malaise profond dans l'exercice de la fonction d'avocat».

H. C.

Skikda/Bois coupé illicitement

Saisie d'une importante quantité de troncs de pins

PAS MOINS de 167 troncs de pins maritimes, coupés illicitement, viennent d'être saisis par les éléments de la police judiciaire de la Sûreté de daïra de Zitouna (ouest de Skikda), a-t-on appris, lundi, auprès de ce corps constitué.

Ce lot de bois précieux a été découvert à bord d'un camion contrôlé dans un barrage par les services de police à l'entrée est de la commune de Zitouna, a-t-on précisé, soulignant que l'homme de 48 ans qui conduisait le véhicule a été arrêté.

L'enquête diligentée par les services de la Sûreté a établi que cette affaire implique également deux individus originaires du lieu dit Ouldja-Boulbalout, dans la

commune d'Ouled Attia (ouest de Skikda), activement recherchés, selon la même source.

La quantité de bois saisie a été acheminée vers la circonscription des forêts de la même commune, tandis que le chauffeur du camion a été présenté, lundi, devant le procureur de la République près la cour de Collo pour «exploitation illicite du patrimoine forestier», a-t-on souligné à la Sûreté de daïra.

Les coupes illicites d'arbres, qui se multiplient malgré la vigilance des services de sécurité et des agents des forêts continuent de porter un grave préjudice au patrimoine forestier, a-t-on indiqué à la conservation de wilaya.

Hani Y.

Naciria

Arrestation de deux personnes en possession de faux billets de 1 000 DA

DEUX INDIVIDUS, des faussaires, à bord d'un véhicule de marque Chevrolet type Sail ont été arrêtés dans un barrage de la Gendarmerie nationale, à hauteur du village de Bouassam dépendant de la commune de Naciria, à une quarantaine de klm à l'est du chef-lieu de wilaya Boumerdes. Au moment de leur arrestation, ils disposaient de six faux billets en coupures de 1000 DA. Cette opération, faut-il le signaler, a été planifiée sur la base des renseignements parvenus sur le numéro vert de la Gendarmerie nationale «10 55».

A.K.